



étranger

culture

savoir

langagières

COMPÉTENCES

Mon

LIVRET d'apprentissage

du **français**

Guide de l'utilisateur

autonomie

communiquer

*Paris sur le français*

# Préambule

En 2007, la Mairie de Paris a élaboré un outil spécifique et unique à destination de tous les bénéficiaires d'actions linguistiques : **Mon Livret d'apprentissage du français**.

Avant sa diffusion et son lancement en 2008, *Mon Livret* a fait l'objet d'une expérimentation auprès de bénéficiaires en formation linguistique et de formateurs de différents organismes. Cela a permis d'améliorer cet outil novateur en l'adaptant au mieux aux besoins des apprenants et des formateurs, et de parvenir ainsi à la version actuelle. Pour accompagner l'utilisation de *Mon Livret*, un *Guide d'appropriation* a été réalisé. La phase expérimentale a fait en outre, apparaître la nécessité d'accompagner les formateurs dans l'utilisation de ce nouvel outil.

En 2009-2010, deux organismes de formation, CAPP et Écrimed, ont accompagné les travaux de deux ateliers, composés de quinze formateurs chacun, les uns intervenant auprès d'apprenants francophones et les autres auprès d'apprenants non francophones. Ces formateurs ont élaboré un *Recueil d'expérimentations*, constitué d'une typologie de scénarios issus de pratiques pédagogiques.

Cette phase de formation et de mutualisation des savoir-faire sur l'emploi de *Mon Livret* a donné naissance à un *Guide de l'utilisateur*, composé du *Guide d'appropriation* et d'une version courte du *Recueil d'expérimentations*<sup>1</sup>.

Le *Guide de l'utilisateur* a été conçu comme un outil à double entrée pour aider les formateurs dans l'usage de *Mon Livret* :

- **le Guide d'appropriation** présentant les différentes parties de *Mon Livret* et leur utilisation en fonction des publics, des rythmes et des objectifs des formations ;
- **le Recueil d'expérimentations** mutualisant les savoir-faire sur l'utilisation de *Mon Livret*.

L'architecture du *Guide de l'utilisateur* reprend successivement chacune des rubriques de *Mon Livret*, rappelées en début de partie. Le *Guide d'appropriation* « dialogue » ainsi avec le *Recueil d'expérimentations*, et vice versa : le formateur peut se référer au cadre théorique (*Guide d'appropriation*) tout en consultant des exemples de scénarios pédagogiques (*Recueil d'expérimentations*).

---

<sup>1</sup> Vous pouvez consulter la version longue du *Recueil d'expérimentations* sur le site Paris.fr.

# Sommaire du *Guide de l'utilisateur*

L'entrée se fait par rubrique de *Mon Livret d'apprentissage du français*.

## **Découverte de Mon Livret et de Éditorial**

*Recueil d'expérimentations p. 21-23*

## **Découverte de « Mes langues / Mes cours de français »**

*Guide d'appropriation p. 6-7*

*Recueil d'expérimentations p. 24-26*

## **Découverte de « Ma ligne de vie »**

*Guide d'appropriation p. 8*

*Recueil d'expérimentations p. 27-31*

## **Découverte de « Mes projets »**

*Guide d'appropriation p. 9*

*Recueil d'expérimentations p. 32-35, p. 36-40, p. 41-46, p. 47-50*

## **Découverte de « Mes repères socioculturels »**

*Guide d'appropriation p. 10*

## **Découverte de « Mes compétences »**

*Guide d'appropriation p. 11-14*

*Recueil d'expérimentations p. 51-53, p. 54-57*

## **Découverte de « Mes savoirs fondamentaux »**

*Guide d'appropriation p. 15*

## **Découverte de « Mes savoirs grammaticaux »**

*Guide d'appropriation p. 16*

## **Découverte de « Mes progrès »**

*Guide d'appropriation p. 17*

# GUIDE d'appropriation

- Mes langues / Mes cours de français
- Ma ligne de vie
- Mes projets
- Mes repères socioculturels
- Mes compétences
- Mes savoirs fondamentaux
- Mes savoirs grammaticaux
- Mes progrès

■ Conception et rédaction : Anne Vicher (Écrimed')

■ Relecture : Béatrice Anger, Julie Manac'h, Maylis Martial, Hugues Pouyé, Christophe Seroux

# AVANT-PROPOS

*Mon Livret d'apprentissage du français* - « Paris sur le français » s'adresse, comme son nom l'indique, à toutes celles et à tous ceux qui apprennent le français à Paris, quel que soit leur niveau, qu'ils soient scolarisés ou non dans leur langue maternelle, qu'ils visent une insertion sociale, professionnelle ou simplement culturelle.

Pour devenir autonome dans l'apprentissage du français, comme de toute autre langue étrangère, l'apprenant doit se construire un parcours, le plus souvent aidé par un formateur ou un coordonnateur pédagogique spécialiste. Il procède par étapes, au cours desquelles il développe, entre autres compétences, celle de communiquer dans des situations de plus en plus variées.

Dans une ville comme Paris, l'offre de formation est vaste et diversifiée, les acteurs nombreux, et les apprenants riches de leurs diversités culturelles et linguistiques. Le passage d'une étape à une autre est possible mais parfois complexe. C'est pourquoi la collectivité parisienne a décidé de créer un outil commun qui aidera le formateur et l'apprenant dans la construction d'un parcours, un outil qui permettra d'en relier toutes les étapes.

De commun accord avec les financeurs et les prescripteurs, les connaissances et compétences évaluées ou estimées acquises sont décrites par rapport aux niveaux du « Cadre européen commun de références pour les langues » (CECR). Ce référentiel a été jugé le plus pertinent puisqu'il est maintenant adopté par la quasi-totalité des établissements scolaires et centres de formation en langues étrangères, que ce soit au niveau français, européen ou international, quel que soit le public concerné<sup>2</sup>.

Conçu comme un outil de construction de parcours, mais aussi comme portfolio de compétences langagières, les différentes rubriques de *Mon Livret d'apprentissage du français* répondent à cette double exigence.

Chaque Parisien qui apprend le français, quel que soit le type de formation qu'il suit, quelle que soit la Direction de la Ville ou du Département de Paris qui (co)finance son stage, peut donc, grâce à cet outil :

- témoigner de ses expériences linguistiques et culturelles, en France, dans son pays et sa langue d'origine, ou à l'étranger ;
- visualiser sa progression et ses progrès dans la maîtrise de la langue et de la culture française à l'oral et à l'écrit, en formation, mais aussi dans diverses situations de sa vie quotidienne, sociale et professionnelle ;
- échanger plus facilement avec son formateur ou son responsable pédagogique sur son parcours, sur ses projets, sur son orientation ;
- garder la trace de ses acquis, et valoriser ses compétences ;
- certifier, s'il le souhaite, auprès des personnes concernées (institutions, administrations, employeurs etc.), des connaissances et des compétences acquises.

**L'utilisation de *Mon Livret d'apprentissage du français* appartient à l'apprenant, mais c'est avec son formateur qu'il verra comment et à quel moment l'utiliser : support d'évaluation formative, d'apprentissage ou d'auto-évaluation pour les niveaux plus avancés.**

NB : Le *Guide d'appropriation* reprend les différentes parties de *Mon Livret d'apprentissage du français* et peut être complétée par les mises en pratique du *Recueil d'expérimentations*. Vous trouverez donc les renvois vers ces deux outils en début de chaque partie.

---

<sup>2</sup> L'échelle globale des niveaux de compétence langagière du CECR et la grille d'évaluation par niveau se trouvent à la fin de ce *Guide de l'utilisateur*.

## Mes langues / Mes cours de français

→ *Mon Livret d'apprentissage du français*, p. 6-7

→ *Recueil d'expérimentations*, p. 24-26

Dans *Mon Livret d'apprentissage du français*, nous avons voulu que l'apprenant non francophone, qui a souvent plusieurs langues à son actif et même parfois plus d'une langue maternelle, puisse témoigner de ses expériences linguistiques et culturelles. Certains apprenants, parfois non ou peu scolarisés, ne sont pas conscients de leurs compétences plurilingues, surtout lorsqu'il s'agit de langues dites minoritaires.

Ce travail de réflexion sur sa « biographie langagière » et le fait de la consigner par écrit permettent à l'apprenant de valoriser ses expériences et de prendre conscience de ses compétences. Les formateurs peuvent repérer et noter avec lui les tâches langagières qu'il est capable de réaliser dans une ou plusieurs autres langues.

Pour les publics non scolarisés, qui ont souvent des compétences plurilingues, ce travail peut se faire à l'oral, lors d'une activité sur l'identité.

Des questions, comme « Quelles langues parlez-vous et comment les avez-vous apprises ? » « Que savez-vous faire dans ces langues ? » « Et en français, qu'est-ce que vous faites déjà ? », serviront de points d'appui.

Le tableau peut être rempli par la suite, par exemple lors d'une activité sur le repérage dans l'espace graphique ou d'écriture de mots. Le remplissage de cette grille peut aussi faire partie de la « dictée au formateur » que beaucoup de formateurs pratiquent.

### Mes langues

Exemple de « biographie langagière » :

	Langue	Où l'ai-je apprise ?	Je la parle : un peu, bien, très bien...	Avec qui ?	Je l'écris : pas du tout, un peu, bien...	Qu'est-ce que je fais dans cette langue ?
<b>Langue que je parle le mieux</b>	Soninké	En famille Avec les amis Au travail	Très bien	Famille Voisins Amis	Non	Je discute Je téléphone à mes amis
<b>Langue maternelle (si différente)</b>	Bambara (+Soninké)	En famille	Bien	Famille Voisins	Non	J'écoute de la musique
<b>Autre langue</b>	Arabe	A l'école	Un peu	A l'école	Je lis J'écris un peu	J'écoute la radio
<b>Autre langue</b>	Anglais	Au travail En Angleterre	Un peu	Collègues de travail	Un petit peu	Je lis le journal J'écoute de la musique
<b>Autre langue</b>	Français	En France Cours de la Mairie de Paris	Je commence	Mon formateur A l'école des enfants	Je commence	Je regarde la télévision Je lis des lettres, des livres

## Mes cours de français

C'est ici que l'apprenant indiquera les différents cours de français qu'il a suivis, dans quel dispositif et à quel rythme. Cela donnera une première idée de ce qu'il a appris et permettra de commencer à élaborer avec lui son parcours d'apprentissage et de cibler avec lui les objectifs à atteindre à court et à moyen terme.

Comme pour la rubrique précédente, les personnes non ou peu scolarisées, ne maîtrisant pas encore bien l'écrit ne rempliront ce tableau que lorsqu'une activité s'y prêtera. Les questions pourront cependant être posées oralement.

Exemple :

Période	Structure (lieu)	Nom du cours	Niveau	Nombre d'heures par semaine	Nombre total d'heures	Diplôme(s), attestation(s), certificat(s)...
5/10/2007 au 6/06/2008	CMA Ville de Paris	Alphabétisation	1	6 h	180 h	Certificat de la Ville de Paris
Avril 2007 à Juin 2008	Alliance française Xi'an	Cours intensif de français	Débutants	25h/ semaine (10 semaine)	250 h	TEF (nombre de points obtenus)
Juillet 2008	Alliance française Xi'an	Conversation	Tous niveaux	9h/semaine	36 h	Certificat d'assiduité. Niveau estimé : A2

## Ma ligne de vie

→ *Mon Livret d'apprentissage du français*, p. 8-9

→ *Recueil d'expérimentations*, p. 27-31

À l'apprenant d'y noter les moments importants de sa vie (mariage, naissance des enfants, déménagements, départ du pays, arrivée en France...), sa scolarité, les métiers qu'il a exercés, les activités qu'il a eues dans sa communauté, sa vie à Paris. L'apprenant peut reprendre des éléments des tableaux précédents, s'il les juge importants, vus sous un autre angle, celui du parcours de vie.

Cette rubrique peut aussi servir à un travail sur l'identité, ou sur le repérage et l'inscription dans le temps, sur la notion de durée, d'antériorité/postériorité, etc.

En réfléchissant sur son parcours avec son formateur et grâce aux questions de ce dernier, l'apprenant pourra être mieux orienté, définir son parcours et ses étapes ou réorienter les objectifs de sa formation.

Cette ligne peut être personnalisée. L'apprenant peut la colorier, l'illustrer, la diviser en « pavés ».

*Exemple d'une « ligne de vie » :*

De 0 à 6 ans : L'apprenant décide de ne rien mettre avant 6 ans mais d'y apposer sa photo, petit, avec ses parents, ses grands-parents, sur un fond de paysage de Cappadoce.

De 6 à 12 ans : Ecole primaire en Turquie (Amasya)

De 13 à 16 ans : Anne Frank Realschule (Collège Anne Frank) à Düsseldorf (Allemagne)

De 17 à 19 ans : École technique supérieure d'électricité à Hambourg

À 19 ans : Diplôme d'électricien (Hambourg)

De 20 à 25 ans : Employé électricien à Istanbul

À 27 ans : Arrivée en France

De 29 à 30 ans : Cours de français. Ateliers de savoirs sociolinguistiques de l'association ABC (Paris 14)

De 31 à 32 ans : Formation linguistique « Passerelles pour l'emploi » vente (DDEEES)

De 33 à 40 ans : Vendeur électroménager

À 34 ans : Mariage avec Carine

À 38 ans : Naissance de Yann Ahmed

À 39 ans : Préparation concours C ; Ville de Paris

D'autres apprenants pourront signaler des activités plus personnelles, plus communautaires. Ne pas oublier de faire mentionner d'autres activités, comme le sport, la cuisine, la pratique d'instruments, qui nécessitent, sans qu'on n'en prenne conscience, la mise en œuvre de capacités d'anticipation, d'estimation, de calcul et d'enchaînements logiques.



## Mes projets

→ *Mon Livret d'apprentissage du français*, p. 10

→ *Recueil d'expérimentations*, p. 32-35, p. 36-40, p. 41-46, p. 47-50

Tout apprenant arrive avec un projet et le formateur doit l'aider à le formuler.

Ce dernier est amené chaque année à faire le point avec l'apprenant pour l'orienter vers le cours, l'atelier ou l'organisme le plus en rapport avec ses besoins et ses attentes.

Ce projet est établi sur cinq ans et pourra évoluer ou changer radicalement compte tenu du contexte géographique et familial, de l'insertion sociale, culturelle, professionnelle et linguistique des apprenants.

Encore une fois si l'apprenant est analphabète ou maîtrise mal l'écrit, il pourra dicter au formateur ses objectifs.

## Mes repères socioculturels

→ *Mon Livret d'apprentissage du français*, p. 12-15

Le sous-titre de la rubrique, « J'écris ce que je sais de la société française », indique ce que l'apprenant y fera figurer.

*Mon Livret n'a pas pour but d'être intégralement rempli durant les cours ou ateliers, lors de la première année de formation de l'apprenant. Cet outil va l'accompagner et s'enrichir tout au long de son parcours.*

*Cette remarque vaut pour toutes les rubriques de Mon Livret.*

Les thématiques abordées dans cette rubrique ont été revues après l'expérimentation et correspondent à la compilation des souhaits que les formateurs ont formulés. En fonction du type de formation offerte, en fonction de sa visée (linguistique, culturelle, insertion sociale, vie professionnelle, préparation d'un concours etc.), des thèmes et thématiques abordés, mais aussi du degré d'intégration sociale et culturelle des apprenants, du nombre d'années qu'ils ont passé en France, de leur niveau linguistique, ils rempliront, seuls ou avec l'aide du formateur, ou ils ne rempliront pas, telle ou telle rubrique. Ils pourront la compléter, la détailler, l'affiner, ajouter leurs connaissances sur la question, au fur et à mesure de leur apprentissage de la langue et de la culture françaises et de leur « immersion » linguistique et culturelle.

Certains exemples de connaissances culturelles, jugées importantes ou primordiales pour la vie quotidienne, sont donnés dans une police de caractère plus grande, afin que les lecteurs débutants puissent les déchiffrer. L'écart entre les lignes a également été augmenté pour les scripteurs débutants.

La prise de conscience de ces connaissances et leur trace écrite sont importantes pour les apprenants. Ce travail de réflexion et d'écriture permet à certains, faiblement scolarisés par exemple, de se rendre compte de leur connaissance de la société française et de leur compétence socioculturelle. Ces connaissances sont parfois supérieures à leur niveau général en langue. Aux formateurs de les aider à les formuler dans un langage simple.

Ici aussi, certains formateurs (après la formulation orale des connaissances) opteront pour « la dictée au formateur » et écriront soit au tableau, soit dans *Mon Livret*, la phrase ou la formule significative du degré de connaissance de l'apprenant par rapport à l'un ou l'autre des points abordés.

Le deuxième exemple correspond à des connaissances plus approfondies du système, que les apprenants peuvent avoir acquises par eux-mêmes ou dans certains cours de « langue et culture » ou « civilisation » mis en place par la Mairie de Paris. Ce deuxième exemple est de niveau B1/B2 ou supérieur.

# Mes compétences

→ *Mon Livret d'apprentissage du français*, p. 16-35

→ *Recueil d'expérimentations*, p. 51-53, 54-57

## Cinq compétences

Les compétences langagières des apprenants ont été regroupées en cinq grands axes, suivant les recommandations du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), et repris dans tous les manuels de français langue étrangère.

Pour une compréhension plus claire et plus rapide des apprenants, les compétences évaluées ont été intitulées comme suit :

- j'écoute et je comprends ;
- je prends part à une conversation ;
- je prends la parole ;
- je lis et je comprends ;
- j'écris.

Ces compétences seront bien sûr travaillées et approfondies différemment, en fonction des situations dans lesquelles l'apprenant voudra ou devra accomplir certaines tâches nécessitant le recours à la langue et à la culture françaises, à l'oral ou à l'écrit.

## Cinq niveaux

Pour chacune de ces cinq compétences, nous avons retenu cinq niveaux de maîtrise de l'échelle du CECR :

- *Niveau A1.1*, actuellement requis en France pour satisfaire aux obligations d'intégration linguistique du contrat d'accueil et d'intégration. Ce niveau est aussi appelé « utilisateur élémentaire - niveau introductif ». Il décrit les tâches qu'une personne non communicante à l'oral et à l'écrit en français peut (doit) être capable de réussir même si elle n'a pas été scolarisée.
- *Niveau A1*, « utilisateur élémentaire - niveau découverte », nécessitant, pour être atteint dans les cinq compétences, une certaine maîtrise de l'acte de lire et d'écrire (un certain degré d'alphabétisation).
- *Niveau A2*, « utilisateur élémentaire - niveau intermédiaire », nécessitant, pour être atteint et validé à l'écrit, une aisance dans le monde de l'écrit (une alphabétisation achevée).
- *Niveau B1*, « utilisateur indépendant - niveau seuil », niveau dans lequel la personne se sent à l'aise pour communiquer, comprendre et se faire comprendre, dans la plupart des situations de la vie quotidienne, à l'oral et à l'écrit. Pour une autonomie sociale, c'est « le niveau seuil ».
- *Niveau B2*, « utilisateur indépendant – niveau avancé » atteste que la personne est également à l'aise pour communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans son domaine de spécialité, dans son milieu professionnel, dans son champ d'expertise.

Pour une autonomie professionnelle, il faut généralement atteindre le niveau B2 à l'oral (maîtrise de l'interaction dans son domaine de spécialité) et à l'écrit, dans certaines

professions, le niveau A2, s'il s'agit de prendre note des informations principales lors d'une conversation en face à face ou au téléphone, d'écrire son emploi du temps, de lire une notice, de laisser un mot. Si la profession nécessite d'écrire la rédaction de notes, de comptes-rendus transmettant des informations courantes et justifiant des actions engagées, le niveau B1 est souvent exigé.

Bien entendu, les professions pour lesquelles le recours à l'écrit est important (lecture d'études, rédaction de comptes-rendus, de courriers formels etc.) nécessiteront des compétences orales et écrites de niveau B2 (maîtrise du discours écrit dans son domaine de spécialité) ou C1 (maîtrise des écrits complexes en général).

Enfin, pour les professions dites intellectuelles, ou pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre ou reprendre des études supérieures, la maîtrise du niveau C2 sera requise, surtout s'il s'agit d'études littéraires ou en sciences humaines.

La description des niveaux d'expertise C1 et C2 dans *Mon Livret d'apprentissage du français* a été limitée pour donner plus de place au niveau A1.1. Très peu de cours soutenus par la Ville se situent à ces niveaux<sup>3</sup>, où les personnes sont, de toute façon, suffisamment autonomes pour s'auto-évaluer, constituer leur portfolio de façon indépendante ou valoriser autrement leurs compétences.

De plus le fait de parvenir à ces niveaux ne dépend pas uniquement de performances linguistiques mais bien de l'étendue des connaissances générales d'une personne, de ses capacités intellectuelles (de raisonnement, de mémorisation, de réflexion), de son appétence à apprendre, à lire, à rédiger, de ses aptitudes personnelles (aimer prendre la parole en public ou aimer lire et écrire).

## Conditions d'évaluation des compétences

Pour les cinq compétences et les cinq niveaux retenus, les conditions de réussite d'une tâche impliquant, entre autres, des compétences communicatives, linguistiques et/ou socioculturelles ont été mises en avant. C'est la raison pour laquelle on trouve parfois le même descripteur à deux niveaux différents. Les conditions de réussite ne sont pas les mêmes. L'interlocuteur est bienveillant et coopératif au niveau A1.1, il l'est moins, pour la même tâche (comprendre un itinéraire pour aller d'un point à un autre par exemple ou comprendre un message écrit de type « demande de service ») en A1 et est plus exigeant en A2.

Certains éléments ont été isolés, comme les conditions d'évaluation (ou d'autoévaluation) définissant le contexte et l'environnement de réalisation de la tâche demandée, et ils ont été placés, sur une page séparée, avant les exemples de descripteurs de chacun des cinq niveaux de chacune des cinq compétences.

## Les descripteurs de compétences

### 1. Diversité des descripteurs

Les exemples de tâches permettront aux apprenants de réussir dans les différents cours, ateliers, stages coordonnés par les six directions de la Ville.

Nos exemples de descripteurs essaient de refléter les objectifs de :

- français général (DPVI, DJS) ;
- langue et culture françaises (DASCO) ;
- français de socialisation (DASES, DPVI) ;

---

<sup>3</sup> Quelques cours de la DASCO : (FLE 5 / CMA) et des cours de préparation aux concours B de l'administration.

- français de professionnalisation (DRH, DPVI, DDEEES) ;
- français de spécialité (Stages passerelles DDEEES, DRH).

La liste des descripteurs de compétences pour chacun des cinq niveaux (de A1.1 à B2) n'est pas exhaustive. Ces exemples sont donnés à titre indicatif de ce que l'on est censé pouvoir faire à tel ou tel niveau avec la langue (comprendre, demander, expliquer ou décrire).

Ce ne sont que des exemples. S'ils ne correspondent pas aux thématiques traitées dans les cours ou si l'on souhaite privilégier d'autres tâches de la vie quotidienne privée ou publique, de la vie sociale ou professionnelle, correspondant mieux aux besoins spécifiques des apprenants (et aux orientations des directions ou financeurs), il ne faut pas hésiter à en ajouter ou à en remplacer. Des lignes vierges sont prévues à cet effet.

## 2. La grille des descripteurs

L'apprenant validera la tâche qu'il estime pouvoir réussir avec le formateur ou seul, en fonction de ce qui a été décidé. *Mon Livret d'apprentissage du français* peut aussi être utilisé, par moments, comme outil d'évaluation formative, de la façon qui semble la plus simple ou la plus efficace.

On remplit les grilles de descripteurs :

- Au commencement d'une formation pour établir un positionnement linguistique, si la formation précédente n'a pas été validée par une évaluation ou une certification qui témoigne du niveau de l'apprenant à l'oral et à l'écrit ;
- À la fin d'une formation, pour évaluer, valoriser, et consigner les connaissances et les compétences acquises ;
- Au cours d'une formation, pour évaluer les objectifs atteints, mesurer le chemin parcouru, et construire le parcours de progression ;
- Au besoin, à chaque fois qu'une étape est franchie, qu'un progrès significatif est constaté à l'oral ou à l'écrit.

Plusieurs modalités « techniques » ont été demandées lors de l'expérimentation pour évaluer la tâche décrite. Pour tenir compte de toutes, la colonne de droite (à droite du descripteur) a été laissée ouverte. Le formateur peut donc :

- faire une simple croix ;
- écrire la date à laquelle la tâche est estimée réussie dans les conditions énoncées ;



dessiner une case double. Les deux cases sont noircies si la compétence est jugée acquise ;



une seule case est noircie si la compétence est en voie d'acquisition. L'autre moitié le sera quand ses progrès lui permettront de réussir la tâche complètement. On ne verra alors plus qu'une seule case noircie.

## 3. La formulation des descripteurs

Les descripteurs, accompagnés d'exemples lorsque nécessaire, ont été traduits dans un langage simple et compréhensible. De plus, les apprenants peuvent ajouter des descripteurs personnels, quel que soit leur niveau, afin de valoriser des compétences particulières (environnement scolaire, universitaire, professionnel).

Rappelons encore qu'il va de soi qu'aux niveaux élémentaires (A1.1 à A2), l'accompagnement des apprenants pour remplir *Mon Livret* nécessite un travail préalable, à l'oral, pour expliquer et illustrer ces descripteurs.

#### **4. Traitement singulier du niveau A1.1**

Le niveau A1.1 n'a pas été dissocié des autres niveaux, et les formations en alphabétisation et en français langue étrangère se retrouvent dans le même livret. En effet, beaucoup d'apprenants, en France depuis quelques années, qui n'ont pas encore acquis certaines compétences de base à l'écrit, peuvent réussir des tâches de la vie quotidienne nécessitant la mise en œuvre de compétences en compréhension ou en interaction orale de niveau A2, B1 voire B2, et donc les cocher positivement dans *Mon Livret*. Avoir séparé le niveau A1.1 des autres niveaux n'aurait pas permis de valoriser ces compétences, à ces niveaux, dans leur portfolio et de voir l'apprentissage en continuum. On n'est pas en « alpha » ou un « alpha », en tout, toute sa vie. Plus d'espace a cependant été accordé à ce niveau et la police a été agrandie pour que les lecteurs débutants puissent lire plus aisément ces compétences.

Pour les non lecteurs, ou les lecteurs en devenir, il faudra que le formateur lise à haute voix ces exemples de savoir faire et les illustre davantage si nécessaire. S'ils le souhaitent, ils pourront les cocher dans un premier temps par exemple au crayon, puis vérifier leur validation et cocher à l'encre quand ils sauront lire et comprendre seuls le sens de ces phrases.

#### **5. Savoirs associés aux descripteurs de compétences**

Sont indiqués à la suite des descripteurs de niveau A1.1 des savoirs fondamentaux nécessaires à l'acquisition de la compétence.

Par exemple, pour pouvoir écrire une formule de souhait sur une carte et la signer (compétence), il faut, entre autres, savoir commencer une phrase par une majuscule et la terminer par un point (savoir associé à cette compétence).

Encore une fois, pour les lecteurs (très) débutants, un travail de réflexion collective à l'oral sera nécessaire, de même qu'une explication du métalangage, même si celui-ci a été réduit au minimum.

Les listes de savoirs associés donnés en exemple ne sont pas exhaustives. Ici aussi, le formateur peut ajouter les savoirs qui ne sont pas mentionnés, qu'il a travaillés avec les apprenants ou qu'il juge importants de maîtriser.

## Mes savoirs fondamentaux

→ *Mon Livret d'apprentissage du français, p. 36-39*

Comme rappelé précédemment, les savoirs fondamentaux directement associés à la maîtrise de la langue sont listés, de façon non exhaustive, après les descripteurs de niveau A1.1 dans chacun des cinq axes de compétences, et peuvent bien entendu être complétés.

Sont regroupés dans cette rubrique les autres savoirs fondamentaux, moins directement liés à la langue, mais tout aussi indispensables pour appréhender le réel, devenir autonome dans la vie quotidienne et s'insérer socialement ou professionnellement. Ils sont plus particulièrement liés au niveau A1.1 écrit, ou à un niveau se situant entre le niveau A1.1 et le niveau A1, mais ils pourraient être retravaillés avec des personnes de niveau A1 (à l'écrit) et parfois même en début de niveau A2.

À la fin du niveau A2 à l'écrit, il est clair que ces compétences doivent être totalement acquises, quel que soit le contexte de l'action.

Nous avons retenu les savoirs fondamentaux suivants :

- repérage dans l'espace graphique ;
- repérage dans l'espace (en général) ;
- repérage dans le temps ;
- raisonnement logique ;
- mémoire et attention ;
- numératie (la compréhension des nombres) et calcul ;
- accès aux nouvelles technologies.

Ce dernier point pourrait être contesté par certains, mais n'oublions pas que les formateurs ne sont pas obligés de faire cocher, dans leur cours ou leur atelier, la connaissance ou la maîtrise de tous ces savoirs.

Il faut travailler dans le continuum d'un parcours de formation linguistique. Ce qui n'a pas été validé avec un formateur pourra l'être ailleurs. Il en va de même pour les autres points.

La maîtrise de ces savoirs étant généralement travaillée avec les personnes non ou peu scolarisées ou en difficulté avec l'écrit et l'écriture, nous avons adopté une police de caractère plus grande, comme pour les descripteurs du niveau A1.1. Pour les apprentis lecteurs, les savoirs évalués seront lus par le formateur et devront parfois être expliqués ou davantage illustrés.

Ici encore, la liste des descripteurs n'est pas exhaustive.

# Mes savoirs grammaticaux

→ *Mon Livret d'apprentissage du français, p. 40-41*

Ces savoirs sont donnés à titre indicatif, pour aider les utilisateurs de *Mon Livret* à élaborer un parcours de progression dans l'apprentissage de la maîtrise des structures de la langue, de la grammaire, des conjugaisons, de l'orthographe de la langue française, en lien avec les tâches à accomplir à l'oral et à l'écrit, aux différents niveaux de compétences.

La plupart de ces compétences linguistiques ne sont (presque) jamais maîtrisées d'un coup. Elles doivent être travaillées en spirale.

Une structure, un point de grammaire sera, par exemple :

- abordé et reconnu à un niveau, utilisé dans une situation très définie ;
- utilisé avec plus ou moins de succès dans plusieurs situations à un niveau supérieur ;
- vraiment maîtrisé dans toutes les situations à un niveau encore supérieur.

Un point linguistique comme l'article par exemple, est forcément abordé en A1.1 ou en A1. Mais en A1, on percevra la notion d'article, précédant généralement un nom en français, comme c'est le cas dans la plupart des contextes linguistiques de ce niveau. On percevra une différence entre le masculin et le féminin, éventuellement une différence de sens entre « le » et « un » mais l'intention de signification liée à l'aspect détermination spécifique comme l'une des valeurs de l'article défini en français ne pourra être perçue que plus tard (A2/B1), et son emploi maîtrisé dans différents contextes, encore plus tard (B2/C1).

En résumé, si je coche la case « articles », en A1, dans mes savoirs grammaticaux, je veux dire que je sais qu'il existe un « mot outil » en français que l'on met généralement devant le nom et, la plupart du temps, je l'utilise.

À noter qu'à la fin du niveau A1, l'acte de lecture est censé être maîtrisé. Reste la question du métalangage. Dans certains cours de certaines directions, il est systématiquement abordé. Le référentiel des CMA (Cours Municipaux d'Adultes, DASCO) par exemple en fait une compétence (« Savoir analyser la langue »). Dans d'autres formations, le métalangage est contourné. Aux formateurs alors de faire remplir (ou non) les cases concernées de cette rubrique ou de faire écrire les exemples donnés oralement à côté du savoir mentionné.

N'oubliez pas que *Mon Livret* s'adresse à tout apprenant, qui doit le conserver tout au long de son parcours et que, durant ce parcours, il naviguera entre différents types de cours et de formation aux objectifs et aux approches didactiques variés.

Ce qui n'a pas été coché avec un formateur pourra l'être avec un autre.



# Mes progrès

→ *Mon Livret d'apprentissage du français, p. 42*

Cette fleur stylisée est divisée en cinq parties correspondant aux cinq compétences visées :

- Oral : *J'écoute et je comprends. Je prends part à une conversation. Je prends la parole ;*
- Écrit : *Je lis et je comprends. J'écris.*

Pour visualiser l'ensemble du parcours de l'apprenant sur l'année ou le semestre, il suffit de repérer les points correspondants au niveau estimé pour chaque compétence puis de relier les points entre eux.

Le mieux est de prendre une couleur différente chaque année et de reporter en bas la couleur choisie.

Au fil des évaluations semestrielles ou annuelles (sur cinq ans), l'apprenant pourra ainsi constater aisément ses aires de progrès, celles où il a progressé, celles où il doit ou veut progresser, en fonction de son projet.

Exemple :

Monia avait pour :

	niveau en 2009	niveau en 2010
<b>« J'écris » (production écrite)</b>	A1.1	A1
<b>« Je lis et je comprends » (réception écrite)</b>	A1	A2
<b>« J'écoute et je comprends » (réception orale)</b>	B2	B2
<b>« Je prends la parole » (production orale)</b>	B1	B2
<b>« Je prends part à une conversation » (interaction orale)</b>	B2	B2

Pour juin 2007, je relie les points correspondant à son niveau dans les cinq axes pour cette année-là.

Pour juin 2008, je relie les points correspondant à son niveau dans les cinq axes pour cette année-là.

On peut constater des avancées dans certaines compétences et des aires stagnantes dans d'autres (ce qui est tout à fait normal, l'apprentissage d'une langue progresse par paliers).

En fonction du projet de l'apprenant défini à chaque rentrée, le formateur l'oriente vers telle ou telle formation. S'il est dans la démarche de parcours individualisé, le formateur définit avec lui ses axes de travail, et il l'oriente au besoin, pour l'amélioration de telle ou telle compétence vers l'atelier ou le cours *ad hoc* ou vers un travail en autonomie.

*Mon Livret a été conçu pour aider le formateur à construire avec ses apprenants, le parcours de formation le plus adapté et le plus efficace possible.*

Plus l'apprenant prendra conscience de ses compétences, mais également de ses capacités, et plus il sera facile d'élaborer ce parcours de formation linguistique et de faire évoluer son projet en profitant de ces nombreux cours, ateliers, formations, stages que la Ville de Paris lui propose.

# RECUEIL d'expérimentations

- | Mon livret / Éditorial
- | Mes langues / Mes cours de français
- | Ma ligne de vie
- | Mes projets
- | Mes repères socioculturels
- | Mes compétences
- | Mes savoirs fondamentaux
- | Mes savoirs grammaticaux

| **Conception et rédaction** : Muriel Molinié (CAPP) et Anne Vicher (Ecrimed')

| **Rédaction des scénarii** : Béatrice Anger (CMA), Bernadette Bazelle-Shasmaei (CMA), Marion Boutet de Monvel (CMA), Hervé Chenevost (Form.A), Marina Corcos(CMA), Elif Divitcioglu (CMA), Jean-Pierre Floquet (CMA), Pascal Gonzalez (CMA), Sandra Lo Re (CMA), Maylis Martial (CMA), Catherine Miclet (AEFTI), Juliette Plihon (SJT-Paris), Maud Quinaud (CETEC A2F), Mélanie Ribas (CMA), Catherine Ricco (ARFOG), Teresa Santos (SJT-Paris), Jessica Schellaert (CS Le Picoulet), Bernardita Schleede (SJT-Paris), Christine Vilkitzki (CAC)

| **Comité de pilotage** :

Véronique Allam (DPVI), Hugues Pouyé (DASCO)  
Jocelyne Adriant-Mebtout (DPVI), Jean-Baptiste Bertin (DPVI), Anna Bourdet (DASCO), Christine Dufloux (DJS), Didier Fort (DASCO), Jean Grigorieff (DASCO), Olivier Havard (DRH), Danielle Lanoe (DDEES), Julie Manac'h (DPVI), Françoise Noel-Jothy (DASCO)

## Présentation du *Recueil d'expérimentations*

Les expérimentations montrent les différentes manières d'utiliser *Mon Livret d'apprentissage du français*. Elles ont également pour objectifs de :

- évaluer les compétences du CECR en fonction des situations d'apprentissage ;
- adapter l'apprentissage aux projets des apprenants ;
- éviter que *Mon Livret* ne soit assimilé à une grille d'évaluation.

Ce *Recueil d'expérimentations* présente des scénarios pédagogiques d'utilisation de *Mon Livret* dans des classes d'apprenants francophones et non-francophones. Il rassemble donc **des pistes d'exploitation pour différents publics, à différents moments du parcours et à différents niveaux**. Ces scénarios permettent d'animer une séance, plusieurs séances formant une séquence ou un programme de formation de plusieurs semaines.

Chaque scénario renvoie à *Mon Livret d'apprentissage du français* et au *Guide d'appropriation*. En début de scénario, vous trouverez donc les renvois vers les parties correspondantes de ces deux outils.

Afin de bien **situer le contexte** dans lequel se sont déroulées les diverses expérimentations, la description de chaque expérimentation est précédée des données suivantes :

CONTEXTE	
Structure	
Dispositif	
Objectif général du cours	
Rythme (nombre d'heures/semaine)	
Caractéristiques du public (non scolarisé, peu scolarisé, scolarisé de façon significative etc.)	
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours français	
Niveau CECR à l'oral	
Niveau CECR à l'écrit	
Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i>	
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	

Quatre types d'exploitation de *Mon Livret* sont proposés :

- 1. *Mon Livret* est utilisé comme déclencheur d'un scénario pédagogique.**  
*Exemple* : l'éditorial peut être utilisé comme déclencheur d'une discussion sur « autonomie », « interculturalité », « mémoire » ou « plurilinguisme ».
- 2. *Mon Livret* est utilisé comme support d'un scénario pédagogique.**  
*Exemples* : découverte du code couleur et de sa fonction, des images (Génie de la Bastille) et de leur signification, des mots en langue étrangère sur la 4<sup>e</sup> de couverture, ou construction d'une séquence autour de « Ma ligne de Vie ».
- 3. *Mon Livret* est utilisé comme aboutissement d'un scénario pédagogique.**  
Le livret est alors un point d'aboutissement du travail proposé, ou un outil d'évaluation et, plus largement, un outil permettant aux apprenants de valoriser les connaissances acquises ou en cours d'acquisition.

*Exemple* : après un travail sur la biographie d'une personne célèbre, au passé douloureux parfois, les apprenants ont pu travailler sur leur propre parcours de vie.

**4. Mon Livret est être utilisé comme référentiel de programmes de formation.**

L'ensemble des scénarios et des programmes de formation sont consultables sur le site internet Paris.fr.

# Mon Livret / Éditorial

→ *Mon Livret d'apprentissage du français / Éditorial, p. 3*

*Mon Livret* est ici utilisé comme **déclencheur d'un scénario pédagogique**<sup>4</sup>

CONTEXTE	
<b>Structure</b>	AEFTI, Paris
<b>Dispositif</b>	Cours d'alphabétisation et de post-alphabétisation pour les salarié(e)s de la Mairie de Paris
<b>Objectif général du cours</b>	Approfondissement de la langue écrite
<b>Rythme (nombre d'heures/semaine)</b>	7 heures par semaine (2 x 3 ½ heures) Environ 220 heures par an
<b>Caractéristiques du public</b>	Public non ou très peu scolarisé dans sa langue maternelle ou son pays d'origine, mais alphabétisé en France ; Public vivant et travaillant en France depuis longtemps (ou presque toujours)
<b>Nombre d'années/de mois/de semaines de cours français</b>	Entre 3 et 5 ans
<b>Niveau CECR à l'oral</b>	B1/B2
<b>Niveau CECR à l'écrit</b>	A1/A2
<b>Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i></b>	Entre 500 et 1500 heures environ
<b>Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours</b>	En amont d'un exercice ou d'une série d'exercices sur un point ou thème précis

## Description de la pratique

### 1. **Activité de communication orale en groupe**

Donner son opinion sur un texte, comme l'éditorial de *Mon Livret*, et sur le sens donné aux éléments-clés du texte, dans le cadre d'un débat.

### 2. **Activité de compréhension écrite** à travers la découverte de *Mon Livret* pour :

- mettre en valeur l'écriture comme porteuse de sens ;
- comprendre qu'un discours écrit est aussi un vecteur idéologique (politique ou philosophique).

## Démarche adoptée pour l'introduction de *Mon Livret*

### 1. **La découverte de *Mon Livret***

*Mon Livret* est distribué. Chacun peut dire ce qu'il en pense.

---

<sup>4</sup> Scénario pédagogique réalisé par Catherine Miclet (AEFTI).

Plusieurs questions sont spontanément posées à propos de *Mon Livret* : « Pour qui ? Pourquoi ? ».

La **lecture** de *Mon Livret* est menée de façon **linéaire**, le but étant de permettre au groupe de répondre à ces interrogations initialement posées et non de remplir le livret.

Un élément a été, néanmoins, particulièrement encadré par la formatrice : **la lecture du sommaire**. Celui-ci a servi d'outil de navigation et de point d'ancrage systématique dans l'observation des titres des rubriques ou de la pagination.

Au fil des pages, la possibilité a été donnée à l'apprenant de s'exprimer librement sur sa compréhension, de donner son point de vue quant à la pertinence du livret et sa lisibilité : titres des rubriques, sous-titres ou code couleurs. La fonction des rubriques de *Mon Livret* a ensuite été définie de façon collective, pour permettre une meilleure autonomie dans son utilisation.

La formatrice avait prévu en amont d'autres supports (sommaire, tableau à double entrée) permettant d'explicitier les rubriques et ainsi de faciliter leur compréhension.

## **2. Lecture et compréhension de l'éditorial de Mon Livret**

Lorsque toutes les rubriques ont été observées globalement, la formatrice a repris une lecture plus approfondie de l'une d'entre elles, l'éditorial :

- La forme du texte (espace graphique, titre, polices, photo) pour faciliter sa compréhension globale ;
- l'explication du terme « éditorial » ;
- la photo de Bertrand Delanoë, Maire de Paris.

L'éditorial était parsemé de termes chargés de sens pour les uns et pour les autres, comme « meilleure intégration », « citoyenneté », « valorisation des cultures », « identité », « apports des Parisiens immigrés et étrangers à l'identité de notre ville », « importance de l'acquisition de la langue dans le processus individuel d'intégration ». Ces mots ont soulevé un enthousiasme qui s'est traduit en questionnements, échanges d'opinions, prises de position et a donné lieu à un réel débat sur la notion d'interculturalité.

Dans un jeu de questions-réponses, les apprenants se sont interrogés :

- Qu'est-ce qu'une langue ?
- Comment la pratique-t-on ?
- Comment s'adapte-t-on à ses interlocuteurs ?

Dans la rubrique « Mes langues », la référence au CECR (Cadre européen commun de référence des langues) a été très bien accueillie. S'il a été collectivement admis, lors de la lecture de l'éditorial, que la connaissance de la langue est un des éléments essentiels de la vie professionnelle et quotidienne, cette référence au CECR a conféré une dimension plus universelle à leur apprentissage et a suscité chez certains le désir de développer une citoyenneté encore plus responsable.

Un échange encadré a fait émerger les notions de trace, de mémoire, ainsi qu'une nouvelle compréhension de l'intérêt de l'apprentissage du français et de l'utilisation de *Mon Livret*. Pour laisser des traces il faut un outil, la langue, mais aussi un support : les rubriques « Mes langues » et « Ma ligne de vie » pourront matérialiser ce support.

## **Apports de Mon Livret**

### **1. Pour les apprenants**

- Les échanges ont permis de dégager une acception objective et collective de notions abstraites comme la citoyenneté ou l'interculturalité.
- La lecture du sommaire a permis de préciser la fonction de cet outil. Les apprenants ont pu le comparer avec ceux qu'ils rencontrent régulièrement dans les livres d'apprentissage, en formation ou en autodidactie, dans la presse ou les catalogues.
- Les rubriques relatives à l'évaluation ont permis de faire comprendre à l'apprenant l'importance de s'auto-évaluer, de mieux appréhender son parcours de formation dans sa globalité, à travers ses acquis et ses propres objectifs d'apprentissage.
- La rubrique « Mes langues » a permis une valorisation des savoirs antérieurs, une compréhension nouvelle des processus d'apprentissage.
- La lecture de l'éditorial, les thèmes abordés et les impacts émotionnels ont permis l'ouverture de discussions passionnantes et une appropriation quasi affective de *Mon Livret*.
- La richesse des mots-clefs dans l'éditorial de *Mon Livret* a permis d'aborder la fonction et la valeur démocratique du débat. Le débat permet un enrichissement intellectuel et incite chacun à respecter les idées des autres.

## 2. Pour le formateur

La découverte de *Mon Livret* par les apprenants et l'interactivité formateur/apprenants apportent à l'enseignant :

- une meilleure connaissance du groupe ;
- une participation à l'évaluation du niveau des apprenants ;
- une meilleure compréhension des réticences individuelles dans le processus d'apprentissage et dans la pratique de l'écrit (lecture et écriture) ;
- une meilleure compréhension de l'apprenant grâce à la rubrique « Ma ligne de vie », par exemple.

Ce travail et ces observations ne sont possibles que dans un cadre d'« expression libre mais organisée », c'est-à-dire que le formateur doit s'assurer d'une prise de parole par tous les participants, être « le gardien du temps ».

Certaines rubriques requièrent la connaissance de pratiques d'activités complexes (la pagination, la fonction d'un titre, la lecture et l'utilisation de tableau simple ou à double entrée, la lecture d'un sommaire) : au formateur d'organiser en amont les activités de découverte de ces pratiques ou de rafraîchir la mémoire des apprenants en proposant d'autres exemples de supports de même type.

## Prolongement de l'activité

### **Comparaison avec d'autres supports, d'autres outils :**

- exemple de tableaux à double entrée ;
- exemple de sommaires.

**Lecture et analyse d'un texte autobiographique :** structure chronologique d'un texte, l'expression du passé, l'expression émotionnelle.

**Mise en place de débats** structurés avec apprentissage des codes comportementaux dans l'expression des opinions : prise de parole, écoute de l'autre et structuration des idées.

# Mes langues

- *Mon Livret d'apprentissage du français*, p. 6-7
- *Guide d'appropriation*, p. 6-7

Mon Livret est utilisé ici comme **support d'un scénario pédagogique**<sup>5</sup>

CONTEXTE	
<b>Structure</b>	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
<b>Dispositif</b>	Français sur Objectifs Fondamentaux (Alphabétisation) - Niveau 1
<b>Objectif général du cours</b>	Lecture (déchiffrage) et écriture
<b>Rythme (nombre d'heures/semaine)</b>	6 heures par semaine (3x2 heures)
<b>Caractéristiques du public</b>	Public non scolarisé
<b>Nombre d'années/de mois/de semaines de cours français</b>	Aucune en début de formation
<b>Niveau CECR à l'oral</b>	A2/B1
<b>Niveau CECR à l'écrit</b>	A1.1
<b>Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i></b>	Après 120 heures de cours
<b>Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours</b>	Après 120 heures de cours

## Description de la pratique

### 1. *Activité de communication orale en groupe*

Le formateur pose des questions pour lancer la discussion : « Quelle(s) langue(s) parlez-vous ? Laquelle parlez-vous le mieux ? Quand et comment l'(les) avez-vous apprise(s) ? »

Discussion sur la notion de « langue maternelle », inconnue des apprenants.

Récits des différents apprentissages dans l'enfance :

- langues différentes parlées avec la mère, le père, des parents plus éloignés, sur le marché, dans un autre quartier, dans la capitale ou avec l'administration ;
- récits de l'apprentissage du français, dans le pays d'origine et/ou après l'arrivée en France.

Peu à peu se dégage pour chacun ce qu'il peut effectuer avec chaque langue, quand et avec qui.

### 2. *Activité d'expression écrite*

- Distribution de la page 6 élargie au format A3 et réduite à deux rubriques : « Langues que je parle le mieux » et « Autres langues ». Les 12 cases sont à agrandir car les cases

<sup>5</sup> Scénario pédagogique réalisé par Béatrice Anger (Cours Municipaux pour Adultes de la Ville de Paris).



du livret en A4 sont trop petites pour les apprenants à ce stade d'apprentissage de l'écriture.

- Le mode de fonctionnement d'un tableau à double entrée est très abstrait et ardu. À ce stade, les apprenants ne pouvant pas lire les rubriques, le formateur va donc montrer la première case en haut à gauche et expliquer de quoi il s'agit : « Langue que je parle le mieux ».
- Les réponses fusent et se transforment en « dictée au formateur ». Celui-ci écrit le nom de chaque langue en majuscules au tableau.
- Exercice de lecture pour les mots difficiles à déchiffrer.
- Chacun écrit au crayon à papier dans la bonne case ce qui correspond à ses compétences linguistiques.
- Le formateur vérifie auprès de chaque apprenant, lit tout haut ce qui est écrit, encourage l'apprenant, fait rectifier les erreurs de graphie.

## **Démarche adoptée pour l'introduction de *Mon Livret***

Activité réalisée en plusieurs séances :

- première séance : activité d'expression orale sur « ma/mes langue(s) maternelle(s) » ;
- deuxième séance : activité orale sur les tâches langagières effectuées dans chaque langue parlée ;
- plusieurs séances d'expression écrite ;
- recours à la « dictée au formateur » ;
- recours à un support plus grand au départ (photocopie en A3 de 12 cases) ;
- progression dans les activités liées à l'écrit.

Le tableau est complété un mois ou deux après la première séance de découverte : les apprenants réalisent alors qu'ils sont beaucoup plus à l'aise, qu'ils lisent et écrivent avec moins d'effort.

## **Apports de *Mon Livret***

### **1. Pour les apprenants**

- Prendre conscience de ses compétences plurilingues et les mettre en valeur.
- Oser et savoir en parler.
- Prendre conscience qu'il y a continuité entre la vie dans le pays d'origine et la vie dans le pays d'accueil : les apprenants ont toujours su apprendre et s'adapter.
- Prendre conscience des expériences, des connaissances, des difficultés des autres.
- Relativiser les difficultés d'apprentissage du français.

### **2. Pour le formateur**

- Mieux connaître le groupe.
- Susciter des échanges interculturels.
- Varier les activités d'apprentissage lecture / écriture : du linéaire vers la compréhension puis vers la maîtrise d'un tableau à double entrée.

- Susciter confiance en soi et désir de valoriser ses acquis.

### **Prolongement de l'activité**

Distribution et présentation de *Mon Livret*.

*Rappel* : dans quelques années, les apprenants seront capables de tout lire et de tout remplir.

# Ma ligne de vie

→ *Mon Livret d'apprentissage du français*, p. 8-9

→ *Guide d'appropriation*, p. 8

*Mon Livret* est utilisé comme **aboutissement d'un scénario pédagogique**<sup>6</sup>

CONTEXTE	
<b>Structure</b>	ARFOG, Paris
<b>Dispositif</b>	Français à visée d'insertion professionnelle pour les femmes des quartiers CUCS <sup>7</sup> de la Ville de Paris
<b>Objectif général du cours</b>	Améliorer ses compétences en communication pour préparer son parcours d'insertion professionnelle
<b>Rythme (nombre d'heures/semaine)</b>	22 heures/semaine
<b>Caractéristiques du public</b>	Public allant de « peu scolarisé » à « scolarisé de façon significative »
<b>Nombre d'années/de mois/de semaines de cours français</b>	De 0 à 6 mois
<b>Niveau CECR à l'oral</b>	De A1 à B1
<b>Niveau CECR à l'écrit</b>	De A1 à A2
<b>Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i></b>	Environ 180 heures
<b>Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours</b>	En cours et en fin de formation <i>Mon Livret</i> et plus précisément « Ma ligne de vie » sont travaillés : <ul style="list-style-type: none"><li>- en cours de formation</li><li>- quand les stagiaires ont suffisamment développé de confiance en elles et dans le groupe</li><li>- quand les stagiaires sont prêtes à évoquer un parcours la plupart du temps douloureux</li></ul>

## Description de la pratique

### 1. Compréhension écrite et expression orale à partir d'une chronologie d'événements

### 2. Expression écrite par la réalisation d'une frise chronologique

Objectif visé : être capable d'évoquer les moments-clefs de sa vie personnelle et les transcrire dans la rubrique « Ma ligne de vie ».

*Remarque* : le parcours de vie personnel n'a pas été visé directement car ces femmes avaient un passé trop douloureux pour être évoqué de prime abord. L'objectif visé a donc nécessité deux séquences.

<sup>6</sup> Scénario pédagogique réalisé par Brigitte RICCO (ARFOG)

<sup>7</sup> Contrat urbain de cohésion sociale.

## Démarche adoptée pour l'introduction de « Ma Ligne de vie »

### Séquence 1. La biographie d'une personne connue : le parcours de vie d'une autre personne que soi

#### 1. Objectifs visés

- Être capable de porter sur une frise chronologique horizontale les dates correspondant aux événements importants de la vie d'une personne, d'après un texte.
- Être capable d'écrire sur une chronologie verticale les événements les plus importants qui se sont déroulés dans la vie d'une autre personne, comme l'abbé Pierre ou Nelson Mandela.  
Ceci implique de **travailler sur le plan cognitif**, notamment sur :
  - la recherche et le traitement de l'information ;
  - la classification (tri et classement des informations) ;
  - la hiérarchisation (organisation de l'information) ;
  - la mémorisation.
- Être capable d'écrire les principaux moments de son propre parcours de vie.  
Ceci implique de **travailler sur le plan linguistique**, notamment sur :
  - le lexique du repérage dans le temps ;
  - l'utilisation des temps de la narration ;
  - la distinction entre phrase verbale et phrase nominale dans la rédaction d'une biographie.

#### 2. Temps imparti par objectif

1<sup>re</sup> partie de séquence (2h) :

- Lecture et compréhension de texte en vue de déterminer l'importance des événements : 40mn.
- Appropriation de la frise chronologique et remplissage : 30 min.
- Réalisation d'une chronologie verticale avec date et résumé des événements : 45 min.

2<sup>e</sup> partie de séquence (1h)

- Écriture des principaux moments de son parcours de vie dans *Mon Livret*.

#### 3. À préparer avant la séance

- Présentation de la séquence et des deux objectifs.
- Explication des termes, comme « moment », « étape » ou « parcours », à partir de la question « Quels sont les moments importants dans la vie d'une personne ? ».
- Recherche de textes biographiques et préparation des questions permettant de traiter l'information.

Il faut remarquer que travailler sur un(e) autre que soi est un bon « contournement pédagogique ». Cela permet de ne pas aborder frontalement des problèmes douloureux.

#### 4. Déroulement pédagogique

- La formatrice fait écouter une chanson de Cesaria Evora : « Sodade ».

- Elle demande ensuite aux stagiaires si elles connaissent cette interprète et quelles sont leurs impressions sur cette musique.
- Lecture silencieuse du texte sur Cesaria par chaque stagiaire.
- Localisation du Cap-Vert, ancienne colonie portugaise.
- Explication du vocabulaire difficile soit par les stagiaires soit par la formatrice.
- Lecture oralisée du texte : chaque stagiaire lit un paragraphe.
- Compréhension orale du texte.
- Recherche des événements importants de la vie de Cesaria Evora.
- Réalisation de la frise chronologique portant les dates essentielles de la vie de Cesaria.
- Rédaction de la biographie simplifiée de Cesaria avec phrases verbales ou phrases nominales.

## Séquence 2. « Ma ligne de vie » : mon parcours, ma bibliographie

### 1. Objectifs visés

- Etre capable de surmonter les blocages liés aux souvenirs douloureux de sa vie personnelle.
- Réactiver ses souvenirs par le recours aux sensations comme la musique ou la cuisine, à la mémoire visuelle (couleurs ou formes du pays d'origine), à la mémoire affective (événements familiaux).  
Ceci implique de **travailler sur la confiance en soi, l'estime de soi** et de dépasser ses blocages.
- Etre capable de se remémorer les dates des événements importants de sa vie.
- Etre capable d'évoquer les moments-clefs de sa vie personnelle.
- Etre capable de relater des événements importants de sa vie, en écho aux événements de la vie d'un autre.
- Etre capable de trier et de classer ces dates selon l'ordre chronologique et selon leur importance.  
Ceci implique de **travailler sur le plan cognitif**, notamment sur :
  - la mémorisation ;
  - la classification (trier et classer ses propres souvenirs) ;
  - la hiérarchisation (organisation de l'information) ;
- Etre capable d'exprimer par écrit les principaux moments de son parcours de vie.  
Ceci implique de **travailler sur le plan cognitif**, notamment sur :
  - le lexique du repérage dans le temps ;
  - l'utilisation des temps de la narration ;
  - le participe passé ;
  - la distinction entre phrase verbale et phrase nominale dans la rédaction d'une biographie ;
  - la transformation de la phrase verbale en phrase nominale.

### 2. Déroulement pédagogique

- Evocation de la séquence précédente par le biais de questions/réponses, comme « Qu'avons-nous fait mardi dernier ? - *Biographie de Cesaria Evora* ».
- Ecoute de musique : « Qu'évoque-t-elle ? - *Mélancolie, rythmes* ».
- Questions en lien avec l'artiste :

- « Qui est cette chanteuse ? Comment l'appelle-t-on ? Pourquoi ? Que savez-vous d'elle ? » :
  - o « la diva aux pieds nus » ;
  - o étrangère, de langue portugaise ;
  - o pays pauvre : paysage lunaire, sécheresse ;
  - o départ des hommes pour trouver du travail ;
  - o misère féminine : solitude affective et charges de maternité ;
  - o personnage humanitaire.
- Relier l'histoire de cette artiste avec les expériences personnelles des apprenants :
  - « le pays de Cesaria vous rappelle-t-il votre pays d'origine ? Si oui, pourquoi ? » ;
  - « avez-vous vous aussi une musique, une chanteuse célèbre ? » ;
  - « retrouvez-vous vos problèmes personnels dans ceux de Cesaria et de ses compatriotes ? ».

### 3. Transition vers Mon Livret

« Vous êtes moins connue et moins âgée que Cesaria mais vous aussi vous avez vécu des choses importantes dans votre vie. Avez-vous vécu, vous aussi, des événements importants semblables à ceux de Cesaria, des événements qui ont marqué votre vie ?

Vous aussi, vous avez des souvenirs heureux ou douloureux.

Vous aussi vous êtes née ailleurs qu'en France et vous avez une autre culture.

Vous avez rédigé la biographie de Cesaria, pourriez-vous écrire votre propre biographie ?

Vos souvenirs ne sont pas inscrits dans un texte mais dans votre mémoire.

Le texte sur Cesaria pourrait vous aider à retrouver vos souvenirs ?

→ Quelles sont les dates importantes de votre vie ?

→ Sur la frise chronologique verticale de *Mon Livret*, portez les événements importants de votre vie. »

*Comment procéder ?*

- Soit écrire en vrac tous les souvenirs qui vous viennent en tête et rechercher les dates de ces souvenirs, puis les porter sur le parcours de vie.
- Soit partir du parcours de vie et vous remémorer ce qui est arrivé aux repères d'âges proposés.

*Qu'est-ce qui peut aider à retrouver ses souvenirs ?*

- Un texte comme celui de Cesaria ?
- L'odeur d'un plat traditionnel ?
- Les couleurs de son pays ?
- La présence d'un enfant ?

*Qu'est-ce qu'un événement, un moment important ?*

- Le mariage, la naissance des enfants, les déménagements, le départ du pays ou l'arrivée en France.
- Scolarité, métiers exercés, activités autres (couture, cuisine, crochet, musique), activités bénévoles, formations d'adultes, examens, diplôme.

### Apports de Mon Livret

## **1. Pour les apprenants**

Le groupe concerné par cette séquence a apprécié :

- l'organisation de la séance préparatoire (fiche 1) ;
- la découverte de la vie de Cesaria Evora ;
- le travail de classification autour du terme « événement » ;
- l'élaboration de la frise chronologique.

Les femmes ont évoqué l'importance du travail préparatoire avant de décrire leur parcours dans *Mon Livret*. Le travail de rédaction sur « Ma ligne de vie » a été difficile en raison du parcours douloureux auquel chacune a dû faire face et a entraîné des larmes et des remarques amères (ex : « Je ne suis pas contente d'être née et je n'ai rien à dire ! ») sur leur parcours personnel.

## **2. Pour le formateur**

*Mon Livret* nous a permis d'aborder un thème que nous n'aurions pas osé traiter. Lorsqu'il a été présenté, l'ambiance s'est tendue au moment de la découverte de ce travail personnel (« Que cherchait-on à savoir d'elles ? »). La plupart des personnes de ce groupe se sont opposées à l'idée même de remplir ces pages de *Mon Livret* concernant leur parcours.

Nous avons compris l'importance d'un accompagnement personnalisé non pour rédiger, mais pour surmonter l'angoisse générée par les événements douloureux que la mémoire impose.

Cela nous a forcée à imaginer un scénario pédagogique différent, à voir le travail autobiographique comme un aboutissement d'un travail préparatoire sur l'histoire d'autres femmes et d'autres hommes, qui eux aussi ont souffert.

*In fine*, les apprenantes ont toutes accepté de compléter le document avec, en plus, la satisfaction d'avoir pu surmonter leurs émotions. Elles ont même regretté de ne pas avoir assez de place pour noter tous les événements importants de leur vie.

Au terme de la séquence, certaines femmes nous ont demandé de pouvoir être accompagnées dans l'écriture de leur parcours de vie.

## **Prolongement de l'activité**

Cet exercice a déclenché des débats sur la parité homme/femme, le choix de vie, la liberté d'expression ou la confidentialité.

Afin de ne pas s'écarter de l'objectif visé, il a été proposé aux apprenantes de programmer, ultérieurement, un temps de parole structuré sur les thèmes amorcés.

# Mes projets

→ *Mon Livret d'apprentissage du français*, p. 10

→ *Guide d'appropriation*, p. 9

*Mon Livret* est utilisé comme **aboutissement d'un scénario pédagogique**<sup>8</sup>

CONTEXTE	
<b>Structure</b>	Centre de formation FORM'A, Paris
<b>Dispositif</b>	Dispositif national d'apprentissage du français de l'OFII (Hors CAI <sup>9</sup> ) FLE / Alphabétisation
<b>Objectif général du cours</b>	Développer ses compétences en français (langue étrangère) dans le cadre de la vie sociale ou professionnelle en France
<b>Rythme (nombre d'heures/semaine)</b>	20 heures par semaine. 200h de formation pour l'année
<b>Caractéristiques du public</b>	Non scolarisé Scolarisé au niveau primaire (ou secondaire) dans le pays d'origine Public FLE dont certains évoluent dans des milieux francophones et utilisent le français dans le cadre de rapports sociaux et d'activités professionnelles ou extra professionnelles
<b>Nombre d'années/de mois/de semaines de cours français</b>	Pour certains il s'agit de la première formation en français Pour les autres, le nombre de semaines de cours de français n'est pas précisé
<b>Niveau CECR à l'oral</b>	A1, A2, B1
<b>Niveau CECR à l'écrit</b>	A1.1, A1
<b>Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i></b>	200 heures (au moins)
<b>Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours</b>	<i>Mon Livret</i> a été introduit en deuxième semaine de formation, après 40 heures de cours

## Description de la pratique

### 1. *Activité de communication orale en groupe*

Le formateur se tient à l'écart du cercle de discussion, une fois la consigne énoncée. Ainsi les échanges peuvent avoir lieu entre apprenants exclusivement, le formateur n'intervenant dans le premier des trois temps- qu'en cas de problème : discussion hors sujet, erreurs dans la prise de note au tableau, essoufflement de la dynamique.

<sup>8</sup> Scénario pédagogique réalisé par Hervé Chenevat (FORM'A).

<sup>9</sup> Contrat d'accueil et d'intégration



Cela laisse le champ libre aux apprenants tout en offrant une disponibilité totale au formateur pour observer la teneur des prises de parole et des échanges et noter, en fonction de ses observations, les questions à poser dans la suite de l'activité.

## **2. Activité d'expression écrite**

Cette partie incombe au formateur mais le rôle de « secrétaire au tableau » peut aussi être tenu par un ou plusieurs apprenants avec un groupe de niveau avancé.

Ici aussi, le formateur n'intervient qu'en cas de problème et notamment lorsqu'il y a erreur dans la prise de note au tableau.

## **Démarche adoptée pour l'introduction de « Mes projets - J'apprends le français pour... »**

### **1. « Le remue-méninges »**

*Mon Livret* a été distribué aux apprenants par le formateur une semaine avant la séquence décrite. Ils ont commencé à en prendre sommairement connaissance, ont rempli la page 6, « Mes langues », mais ils ne se le sont pas encore vraiment approprié.

Le formateur choisit d'utiliser la page 10 de *Mon Livret* non comme point de départ mais comme point d'arrivée : pour cette activité, le livret n'est pas perçu par l'apprenant comme le déclencheur de l'activité mais comme le lieu où il dépose les réflexions qu'il a formulées lui-même au cours de la séquence.

Pour le formateur, la page 10, plus qu'une consigne, représente un modèle qui sert de colonne vertébrale à l'animation de sa séquence pédagogique.

Les apprenants sont disposés en arc de cercle autour d'un tableau blanc de sorte que chacun puisse voir, entendre et être vu et entendu de tous sans obstacle ni difficulté. Il s'agit d'une discussion conviviale entre apprenants et non avec le formateur. Celui-ci se limite, dans un premier temps, au rôle de secrétaire et laisse venir les choses.

Le choix est fait d'écrire au tableau la question de la page 10 de *Mon Livret* : « Pourquoi apprenez-vous le français ? » sans introduction ni explication de sorte que le groupe puisse s'approprier totalement l'activité et y répondre spontanément.

Les premières réponses viennent petit à petit, les prises de parole des uns stimulant celles des autres. Une expérience, une aspiration, un besoin exprimé en évoque d'autres. Les apprenants s'écoutent mutuellement et la discussion s'installe pour devenir de plus en plus fournie.

Le formateur prend en note au tableau et en vrac l'expression des apprenants et se fait oublier. S'il reste silencieux, il se réserve le droit d'encourager les plus discrets, de faire clarifier telle information non pour approfondir mais pour mieux prendre en note.

L'objectif de cette démarche très inductive est de construire l'activité sur la formulation la plus authentique et spontanée possible par les apprenants de leurs besoins exprimés, de leur rapport à la langue, à l'apprentissage et de leurs aspirations sans reformuler ni interpréter les propos tenus par le groupe.

### **2. Synthèse par le formateur avec les apprenants et discussion**

Dans un deuxième temps, le formateur reprend oralement ses notes, en désordre sur le tableau, en s'assurant auprès des apprenants que celles-ci sont bien fidèles à leur prise de parole. Il propose au groupe de dégager « ce qui va ensemble » pour aboutir à un classement sur le modèle de la page 10 de *Mon Livret* ou approchant.

Il regroupe alors, toujours au tableau, chacune de ses notes selon les thèmes qui se profilent et guide le travail en demandant des approfondissements ou encore attire l'attention sur la similitude entre plusieurs notes.

Au cours de la séquence décrite, **deux thèmes de discussion** se sont nettement dessinés : l'un sur les nouvelles compétences requises dans le monde professionnel et l'autre sur la notion de respect qui doit présider aux relations sociales : Respecter et être respecté.

### **3. Échange, approfondissement, contextualisation**

Dans un troisième temps, le formateur prend l'initiative et relance l'échange entre les apprenants sur les compétences visées, sur ce qu'ils aimeraient (mieux) savoir faire, par des questions du type :

- « qu'est-ce qui vous manque pour... ? » ;
- « vous avez dit que vous aviez besoin d'écrire des courriels », « Quels courriels pouvez-vous être amenés à rédiger ? », « Dans quelles situations éprouvez-vous tel besoin ? », « Où, par exemple ? », « Est-ce que ça vous est déjà arrivé ? », « Vous vous souvenez quand ? » ;
- « quelqu'un a-t-il vécu la même situation que X ? ».

L'**objectif** est de **contextualiser** au plus près les besoins exprimés et ne pas se contenter d'idées générales diversement interprétées.

*Exemple* : « Quelle réalité décrit ce mot « respect » qui est revenu plusieurs fois lors de cette séquence ? Quelle définition pour quel apprenant, selon quelle culture, en référence à quel vécu ? ». Dans ce cas-ci, le mot « respect » était majoritairement (mais pas uniquement) pris en référence à une situation professionnelle : respecter une consigne, respecter un contrat, savoir lire un contrat de travail pour se faire respecter en tant que salarié.

Il s'agissait aussi de **comprendre la culture d'accueil** pour pouvoir la respecter et être en mesure de mieux communiquer avec les Français (politesse, gaffes à ne pas commettre).

Les notes ont été reprises sur deux tableaux distincts : l'un sur les objectifs d'apprentissage (professionnel, intégration, sociabilité ou connaissance de ses droits) et l'autre sur les compétences afférentes (rédiger des courriers administratifs ou comprendre le journal TV).

## **Apports de Mon Livret**

### **1. Pour les apprenants**

- Créer et formuler des attentes et prendre conscience qu'entrer dans une démarche d'apprentissage nécessite une formulation de ses attentes, de ses besoins, de ses manques, et de ses objectifs.
- Devenir acteur de son apprentissage et s'orienter vers un apprentissage du français de la vie quotidienne la plus immédiate et ne plus voir cet apprentissage comme une démarche abstraite.
- Prendre conscience que l'on apprend par l'écoute mutuelle et la reconnaissance de communautés de situation, que ses propres préoccupations rejoignent souvent celles des autres, s'éclairent les unes les autres.
- Parler de ses expériences, de ses connaissances et les mutualiser ;
- Accepter et valoriser la dimension communicative -pas toujours clairement établie chez les apprenants- de leur apprentissage du français.

### **2. Pour le formateur**

- Avoir une meilleure connaissance du groupe sur la base des attentes et objectifs formulés par les apprenants.
- Fédérer le groupe en veillant à mutualiser leurs connaissances et leurs expériences.
- Mettre en actes la dimension interculturelle de l'apprentissage du français par les échanges et les réflexions suscités par la page 10 de *Mon Livret*.
- Organiser le cours sur cette base et faire concorder au mieux le plan de l'enseignement et le plan de l'apprentissage.
- Produire des supports pédagogiques qui fassent référence, au plus près, aux situations concrètes évoquées par les apprenants et qui soient en réponse aux attentes formulées lors de ce « remue-méninges ».

## **Prolongement de l'activité**

Le formateur reporte les tableaux issus du « remue- méninges » sur une feuille de *paper board* qui sera collée sur le mur. Cette feuille, visible et consultable par le groupe tout au long de la formation pourra être perçue désormais comme la liste des éléments du programme, de sorte que les apprenants pourront faire un lien permanent entre le déroulement du cours (programme, activités proposées, supports) et leurs propres aspirations et besoins exprimés au cours de ce remue-méninges.

Ils pourront éventuellement compléter cette liste au fur et à mesure de la formation.

Chaque apprenant reçoit une feuille A4 sur laquelle est reproduit le tableau récapitulatif du remue-méninges.

À côté de chaque objectif d'apprentissage et de chaque compétence annoncée par le groupe, l'apprenant coche une case s'il se sent concerné par celle-ci. Un espace sera laissé libre pour toute nouvelle compétence et nouvel objectif ajouté ultérieurement par l'apprenant.

Cette feuille pourra ensuite être collée sur la page 10 de *Mon Livret* en substitution : les colonnes du tableau issu de cette séquence, telle qu'elle a été menée ce jour-là, ne correspondant désormais pas exactement aux objectifs et aspirations exprimés par l'apprenant.

## Mes projets<sup>10</sup> : « Me fixer un objectif d'apprentissage en fonction de mes projets »

- *Mon Livret d'apprentissage du français* :
  - « J'apprends le français pour ma vie personnelle et sociale », p. 10
  - « Inscrire mon enfant à l'école et suivre sa scolarité », p. 14, 21, 30, 33, 40
- *Guide d'appropriation*, p. 9

*Mon Livret* est utilisé comme **référentiel d'un programme de formation**<sup>11</sup>

CONTEXTE	
<b>Structure</b>	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
<b>Dispositif</b>	Français langue étrangère pour un public peu scolarisé (Français sur objectifs adaptés)
<b>Objectif général du cours</b>	En fonction des groupes de niveaux, acquérir un niveau de compétences langagières et linguistiques (n+1) à des fins d'autonomie dans la vie quotidienne (sociale ou professionnelle)
<b>Rythme (nombre d'heures/semaine)</b>	De 6 à 8 heures par semaine
<b>Caractéristiques du public</b>	Tous publics non francophones : de peu scolarisé (minimum en primaire) à bien scolarisé (secondaire et supérieur)
<b>Nombre d'années/de mois/de semaines de cours français</b>	Variable
<b>Niveau CECR à l'oral et à l'écrit</b>	De A1.1 à B2
<b>Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours</b>	Variable : soit <i>Mon Livret</i> est introduit progressivement dans l'année, soit après 1 mois ou 2 pour les apprenants bien scolarisés

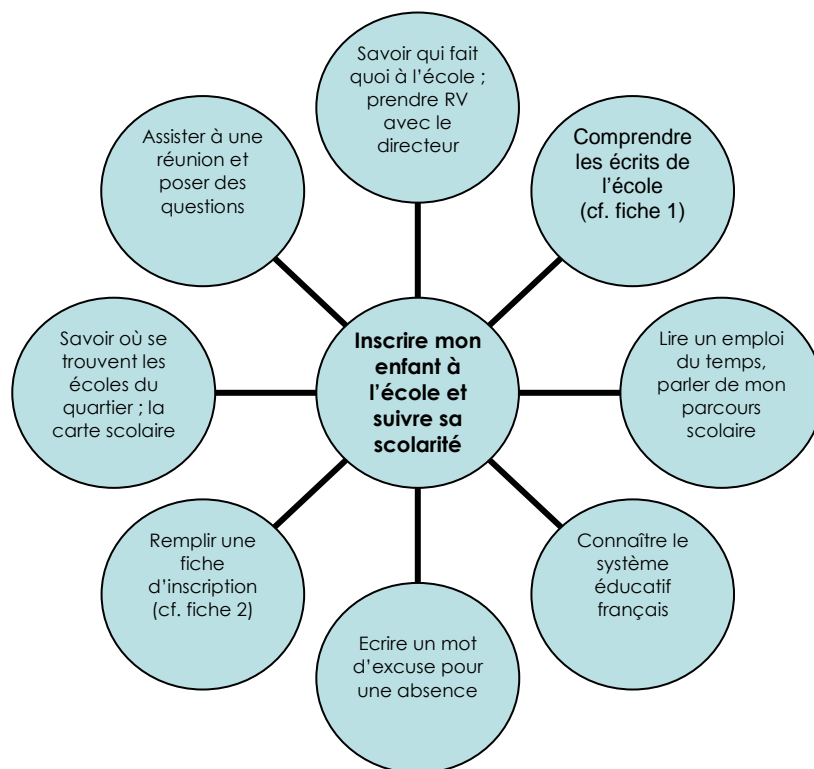
### Description de la pratique

Ce scénario correspond à l'un des objectifs généraux de *Mon Livret* : « me fixer un objectif d'apprentissage en fonction de mes projets ». Il s'agit de développer un travail en autonomie en fixant un objectif d'apprentissage inscrit dans la vie quotidienne de l'apprenant. Nous avons choisi une situation pratique qui concerne tous les apprenants installés en France, ayant des enfants scolarisés ou en passe de l'être.

Le dispositif proposé est résumé dans la pâquerette présentée ci-dessous.

<sup>10</sup> Pour ce référentiel de programme de formation, la rubrique mentionnée (« Mes projets ») n'est pas l'unique rubrique concernée.

<sup>11</sup> Scénario pédagogique réalisé par Pascal Gonzalez et Maylis Martial (Cours municipaux pour adultes de la Ville de Paris).



Au centre de la pâquerette est inscrit l'objectif général : **« inscrire mon enfant à l'école et suivre sa scolarité »**. Cet objectif est atteint par la réalisation des objectifs secondaires figurant dans les pétales et déclinés en fiches pédagogiques. Il convient de sélectionner celles qui s'avèrent pertinentes, en fonction du niveau et des besoins des apprenants.

Par exemple, la fiche intitulée « la carte scolaire » concerne un public de niveau B1 à B2, capable de lire un article de presse, de comparer avec la situation dans son pays et de débattre de la question. En revanche, « parler de mon parcours scolaire » pourra se décliner du niveau A2 au niveau B2, avec les supports adaptés.

Puisque le développement de l'autonomie est visé, le premier travail avec les apprenants sera de les sensibiliser oralement à l'objectif général poursuivi. Cette sensibilisation se fera à travers les questions suivantes :

- « Avez-vous des enfants ? Scolarisés ? Où ? » ;
- « Quelles difficultés rencontrez-vous (ou avez-vous rencontrées), dans vos démarches pour inscrire votre enfant, dans vos contacts avec le personnel de l'école (la direction, les enseignants) ? ».

C'est ainsi que les apprenants fixeront leurs objectifs en fonction de leurs besoins.

Quant au formateur, il proposera les activités adéquates, pourra leur demander d'apporter les documents authentiques utiles et de réaliser des enquêtes.

### **Fiche 1 : « Remplir une fiche d'inscription »**

*Supports* : tous documents authentiques ou fabriqués (imprimés de La Poste ou de la Caisse d'allocations familiales).

*Objectifs pragmatiques* : savoir compléter une fiche de renseignements, se présenter, épeler.

*Objectifs linguistiques* : vocabulaire de l'identité, masculin et féminin des professions et nationalités, graphie des majuscules, l'alphabet.

*Objectifs culturels* : « identités » selon les pays.

*Évaluation* :

- *Mon Livret*, p. 21 et 33 : je sais épeler ; prononcer les lettres de l'alphabet ; remplir un formulaire d'identité ; écrire en majuscules et en cursives.
- *Mon Livret*, p. 40 : je sais utiliser le masculin et le féminin.

Ces pages de *Mon Livret* pourront être remplies à l'issue de la séance (ou de la session) en évaluation formative du travail réalisé.

**Faire des présentations orales** : questions et réponses : « Vous vous appelez comment ? » ou « vous habitez où ? ».

Passer à l'écriture des questions et des réponses.

Faire compléter une fiche de renseignements deux par deux : un stagiaire pose des questions et celui qui répond épelle son nom, son prénom et son adresse.

**Vérifier la maîtrise de l'écriture cursive** et la maîtrise des majuscules pour les publics peu scolarisés.

**Le formateur introduit le vocabulaire** nécessaire pour compléter une fiche de renseignements.

On peut ouvrir une discussion pour faire **comparer les pratiques différentes** : dans certains pays, on doit noter 2 prénoms et 2 noms de famille, le nom du père ou celui de la mère.

Le formateur reprend les professions et nationalités des apprenants pour leur expliquer la formation du masculin et du féminin. Il se reporte à *Mon Livret* (p. 21, 33, 40) afin de faire évaluer les compétences suivantes :

- « je sais épeler » ;
- « je sais remplir un formulaire d'identité » ;
- « je sais écrire les lettres en majuscules » ;
- « je sais utiliser le masculin et le féminin ».

### **Prolongement de l'activité**

Le formateur peut faire faire une compréhension écrite (CE) sur des documents authentiques (passeport et carte d'identité), pour faire reconnaître les rubriques (nom, prénom, domicile).

Il peut également faire écrire les nom, prénom et adresse sur une enveloppe.

Pour vérifier l'acquisition des questions de présentation, on fera trouver des équivalents :

- « Vous vous appelez comment ? », « Quel est votre nom ? », « Votre prénom ? » ;
- « Vous êtes né quand ? », « Quelle est votre date de naissance ? ».

Pour des publics peu scolarisés, il convient de proposer régulièrement des formulaires de renseignements jusqu'à l'appropriation.

À noter que l'acquisition de l'écriture en majuscules et minuscules n'est pas évaluée pour un public bien scolarisé, mais seulement pour un public peu scolarisé.

## Fiche 2 : « Comprendre les écrits de l'école »

Niveau : A2

Supports : document authentique, comme un courrier de l'école

Objectifs pragmatiques : comprendre un courrier d'information, donner des conseils

Objectifs linguistiques : impératif présent.

Objectifs culturels : « identités » selon les pays.

Évaluation :

- *Mon Livret*, p. 14 : « Mes repères socioculturels : école »
- *Mon Livret*, p. 30 : « Je comprends les informations essentielles dans un carnet de correspondance »
- *Mon Livret*, p. 40 : « Je sais utiliser l'impératif »

Ces pages de *Mon Livret* pourront être remplies à l'issue de la séance (ou de la session) en évaluation formative du travail réalisé.

Faire lire le document authentique et répondre aux questions suivantes :

- Quel est ce document ?
- Qui écrit ?
- À qui ?
- Pourquoi ?
- Pour quoi faire ? (donner des conseils, des directives)

Exemple de document authentique :

**Informations**

Votre enfant est en CE 1 dans la classe de Madame Martin. Vérifiez le cahier de correspondance chaque soir et signez les informations pour la communication entre l'école et la maison. Vérifiez le matériel demandé et couvrez les livres.

Une réunion d'informations concernant la vie de la classe aura lieu le 15 septembre à 18 heures.

Cordialement,

Faire relire le document.

- Qu'est-ce qu'un « cahier de correspondance » (parfois appelé « cahier facteur ») ?
- De quelles informations s'agit-il ?
- Que doivent faire les parents ? (vérifier, signer, couvrir)
- Expliquer le sens des verbes dans le texte
- Repérez les verbes de la liste ci-dessus, dans le texte. Connaissez-vous cette forme du verbe ?

Grammaire : l'impératif présent des verbes en -er + (couvrir, offrir, cueillir), et quelques verbes irréguliers

→ Exemples de formation et emplois de l'impératif.

### **Production écrite**

Imaginez ! Un ami étranger inscrit son enfant dans l'école où est votre enfant. Vous lui écrivez une petite lettre ou un courriel pour lui faire des recommandations (« cahier facteur », matériel, réunion à venir)

Le formateur se reporte à *Mon Livret*, p. 14, 30 et 40 afin de faire évaluer les compétences suivantes : « mes repères socioculturels » :

- j'écris ce que je sais de l'école ;
- je comprends les informations essentielles dans un carnet de correspondance ;
- je sais utiliser l'impératif.

### **Prolongement de l'activité**

Effectuer un travail similaire sur d'autres courriers de l'école pour introduire des outils grammaticaux et lexicaux variés.



## Mes projets : « J'apprends le français pour ma vie culturelle »

→ *Mon Livret d'apprentissage du français*, p. 10

→ *Guide d'appropriation*, p. 9

Mon Livret est utilisé comme **référentiel d'un programme de formation**<sup>12</sup>

CONTEXTE	
<b>Structure</b>	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
<b>Dispositif</b>	Français langue étrangère pour un public non francophone et peu scolarisé (Français sur objectifs adaptés)
<b>Objectif général du cours</b>	En fonction des groupes de niveaux, acquérir un niveau de compétences langagières et linguistiques (n+1) à des fins d'autonomie dans la vie quotidienne (sociale ou professionnelle)
<b>Rythme (nombre d'heures/semaine)</b>	6 heures par semaine (3 x 2 heures)
<b>Caractéristiques du public</b>	Public non francophone, peu scolarisé, ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin (FOANL)
<b>Nombre d'années/de mois/de semaines de cours français</b>	Public, en principe, en 2 <sup>e</sup> année d'apprentissage du français
<b>Niveau CECR à l'oral</b>	A2
<b>Niveau CECR à l'écrit</b>	A1

### Description de la pratique

Cette fiche pédagogique « Mes projets - J'apprends le français pour... » permet d'atteindre un objectif général : « Valoriser ses savoirs à travers son parcours et ses expériences ». Elle s'insère donc dans un scénario global intitulé « Ce que j'aimerais faire », qui permet de valoriser des compétences.

Elle fait travailler les quatre compétences linguistiques. Conçue pour le niveau A1, elle est néanmoins parfaitement adaptable aux autres niveaux. Le formateur peut augmenter le degré de difficulté selon le niveau et le type de public.

Il s'agit d'atteindre des objectifs :

- **pragmatiques** (communicatifs) : distinguer les différentes sphères de la vie (personnelle et sociale, culturelle, professionnelle et études) ; savoir exprimer un souhait ; savoir parler de ses besoins ; savoir se fixer des objectifs ; faire acquérir des stratégies de repérage dans le temps ; savoir se repérer dans l'espace graphique ; savoir remplir un tableau à double entrée ;
- **linguistiques** : conjugaison au présent du verbe *vouloir* + verbe à l'infinitif ; *parce que* ; *pour* + infinitif ; conjugaison au conditionnel du verbe *vouloir* (A2-B1) ; marqueurs de temps (ex : dans trois mois, en 2011) ;

<sup>12</sup> Scénario pédagogique réalisé par Mélanie Ribas en collaboration avec Sandra Lo-Ré (Cours municipaux pour adultes de la Ville de Paris).

- **socioculturels** : sensibiliser l'apprenant aux différentes sphères de la vie (personnelle et sociale, culturelle, professionnelle et études).

## Démarche adoptée pour « Mes projets - J'apprends le français pour... »

Deux activités introductives sont proposées :

- l'une avec des fiches et des étiquettes ;
- l'autre avec des pâquerettes.

### 1. Création des fiches

Créer quatre fiches sur papier cartonné de quatre couleurs (une fiche de couleur pour chaque sphère de la vie) :

- ma vie personnelle et sociale : bleue ;
- ma vie culturelle : jaune ;
- ma vie professionnelle : verte ;
- mes études, préparer un concours, un diplôme : orange.

### 2. Création des étiquettes (à plastifier si possible)

Créer 6 étiquettes sur papier cartonné de la même couleur que les quatre fiches.

Inscrire (en majuscules et/ou en minuscules) un mot (nom, verbe ou adjectif) ou une formule courte (verbe + nom) par étiquette.

Autre possibilité : proposer une photo, en lien avec les quatre sphères citées.

Exemples :

- *Fiche bleue* : « ma vie personnelle et sociale ».
 

*Étiquettes bleues* : répondre au téléphone, parler de ma santé au médecin ou au pharmacien, voyager, transports, payer dans un magasin, demander un renseignement dans la rue, petite photo du formulaire de déclaration de choix du médecin traitant, petite photo d'une feuille de soins délivrée par un professionnel de la santé.
- *Fiche jaune* : « ma vie culturelle ».
 

*Étiquettes jaunes* : cinéma, radio, acheter une revue ou des journaux français, internet, photo du musée du Louvre, photocopie d'un ticket d'entrée à une exposition.
- *Fiche verte* : « ma vie professionnelle ».
 

*Étiquettes vertes* : CV, carte de visite, parler de mon travail ou communiquer en français avec mon patron.
- *Fiche orange* : « mes études, préparer un concours, un diplôme ».
 

*Étiquettes oranges* : formation ou apprendre.

Afin de pouvoir remplir le tableau de *Mon Livret* à la page 10, deux activités introductives sont possibles :

- avec les étiquettes et les fiches (production orale seule) ;
- avec les pâquerettes (production orale et production écrite, cf ci-dessous).

## Activité n°1, introductive à la page 10 de Mon Livret

### Production orale / Expression libre en petit groupe ou en grand groupe

Un apprenant pioche une étiquette dans une boîte, la lit à voix haute (ou explique la photo aux autres). Quand toutes les étiquettes ont été piochées, le formateur montre aux apprenants comment classer les étiquettes en thèmes.

Le code couleur sera une aide précieuse pour procéder au classement des étiquettes.

L'objectif de cette activité est de **faire émerger des idées**. En effet, le mot, la formule ou la photo de l'étiquette suggèrent à l'apprenant d'autres mots et le renvoient à des repères socioculturels en lien avec son parcours.

Les réactions de l'apprenant par rapport au mot (ou à la photo) figurant sur chaque étiquette permettent aux autres apprenants (du groupe ou de la classe), de se questionner et de réagir à leur tour par rapport à leur propre vécu.

Ensuite, le formateur dispose devant les apprenants les quatre fiches reprenant les quatre sphères de leur vie. Il leur demande d'**associer** leurs étiquettes avec l'une des quatre fiches, en les posant dessus.

Puis il incite les apprenants à **se poser des questions sur leur choix**. Il circule entre les groupes pour les guider par des questions. Exemple : « Pourquoi associez-vous l'étiquette « transport » à « votre vie personnelle et sociale ? ».

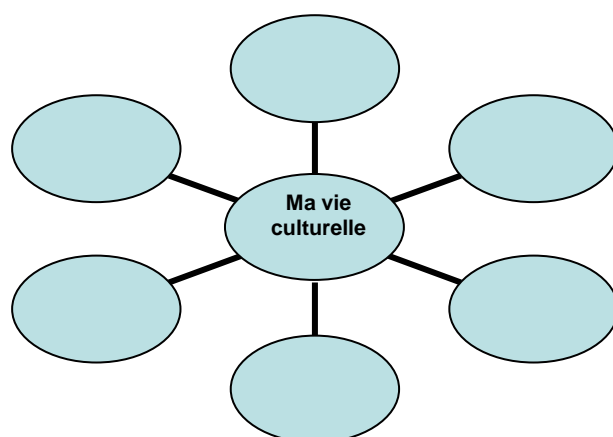
Le formateur peut aussi proposer une autre **classification** que celle proposée par le code des couleurs (similaires entre fiches et étiquettes).

Exemple :

- L'étiquette Internet est jaune comme la fiche « ma vie culturelle » ?
- Mais Internet est-il aussi en lien avec votre « vie professionnelle », la fiche verte ?

Ainsi une étiquette pourra-t-elle être associée à plusieurs fiches.

## Activité n°2, introductive à la page 10 de Mon Livret



### 1. Création des Pâquerettes

- Créer 4 pâquerettes et les imprimer en grand format sur une feuille A4.

- Dans le cœur de chaque pâquerette, le formateur écrit l'une des quatre sphères de la vie. Il laisse les pétales vides (elles seront complétées par les apprenants).
- Le nombre de pétales peut être augmenté ou diminué.
- Si les activités sont réalisées individuellement, chaque apprenant aura : quatre fiches, un jeu complet d'étiquettes et quatre pâquerettes.
- Si les activités sont réalisées en petits groupes de trois ou quatre apprenants, il faut prévoir plusieurs jeux de matériel. Chaque groupe aura : quatre fiches, un jeu complet d'étiquettes et quatre pâquerettes.

## **2. Production orale (« remue-méninges »)**

Le formateur distribue quatre pâquerettes par groupe (ou par apprenant).

Il les sensibilise au thème abordé à la page 10 de *Mon Livret*, « Mes projets », et il leur demande de réfléchir aux différentes sphères de leur vie en identifiant des points de repère, des représentations à associer aux quatre sphères proposées.

L'objectif est de cette activité est de faire s'exprimer le plus grand nombre de représentations possibles.

## **3. Production écrite**

Les apprenants trouvent des mots en lien avec les quatre thématiques (grâce à l'activité de remue-méninges) et les inscrivent dans les pétales vides.

Ensuite, chaque groupe ou apprenant (si activité individuelle) lit au groupe les mots ou formules inscrits dans les pétales.

## **4. Production orale**

Le formateur incite les apprenants à poser des questions sur leurs choix.

*Exemple :*

Si, pour la pâquerette « Ma vie culturelle », ils répondent « cinéma », le formateur leur pose des questions sur ce qu'ils savent à ce sujet :

- « Où se trouvent les cinémas dans la ville ? » ;
- « Comment fonctionnent-ils ? Y vont-ils ? À quelle fréquence ? Pourquoi ? » ;
- « Comprennent-ils les films en français ? ».

Cette activité exige des apprenants :

- une plus grande autonomie, car ce sont eux qui trouvent les mots ou formules à inscrire dans les pétales ;
- des connaissances socioculturelles (sur la France) significatives ;
- une certaine capacité de réflexion sur leur vécu.

De ce fait, cette activité n'est pas conseillée pour des publics dont l'arrivée en France est récente.

## **Apports de Mon Livret**

### **1. Pour les apprenants**

Ces activités liées à la page 10 de *Mon Livret* permettent aux apprenants de réfléchir sur leur place dans l'espace social de la ville. Elles les aident à :

- valoriser les différentes facettes de leur identité ;
- faire le point sur leurs connaissances socioculturelles et sur leurs représentations (dans quatre sphères de la vie), notamment grâce aux activités introductives de remue-méninges ;
- prendre conscience de leurs besoins et de leurs attentes en lien avec les quatre sphères de la vie ;
- identifier leurs motivations pour l'apprentissage du français ;
- se fixer des objectifs (à court, moyen et long terme) en fonction de besoins précis sur le plan personnel et professionnel en lien avec l'apprentissage du français ;
- identifier les moyens pour les atteindre.

L'interaction est facilitée entre apprenants et entre apprenants et formateur, notamment par l'activité stimulante de « remue-méninges » durant laquelle le formateur met en place un climat de dialogue en insistant sur l'absence de critique et l'acceptation des idées exprimées. La discussion est largement favorisée.

*Évaluation* : suite à ces activités, les apprenants pourront s'auto évaluer avec l'aide du formateur en complétant plusieurs rubriques dans *Mon Livret* :

- **« Mes repères socioculturels »**, p. 12-15 de *Mon Livret* :
  - ce que je connais déjà et ce que je veux connaître.
- **« Mes compétences : Je prends la parole »**, p. 25-26 de *Mon Livret* :
  - je sais exprimer un besoin ;
  - je sais exprimer un souhait ;
  - je sais me fixer des objectifs ;
  - je sais identifier les moyens pour atteindre mes objectifs ;
  - je peux parler de mes projets et de mes intentions : « L'année prochaine, je souhaite prendre des cours d'informatique pour trouver un emploi » (A2).
- **Repérage dans l'espace graphique**, p. 36 de *Mon Livret* :
  - je sais remplir un tableau à double entrée.
- **Repérage dans le temps**, p. 37 de *Mon Livret* :
  - je comprends les notions de présent, de passé et de futur.
- **« Mes savoirs grammaticaux »**, p. 40 de *Mon Livret*
  - Niveau A2 : La conjugaison du futur proche et simple, les marqueurs de temps (pendant, il y a, depuis), savoir / pouvoir / devoir, parce que, pour (+ infinitif) ;
  - Niveau A1 : Les accords de base, la conjugaison au présent, la forme interrogative, les articles ;
  - Les adjectifs qualificatifs, la phrase simple (sujet – verbe – complément) ; la négation.

## 2. Pour le formateur

Ces activités permettent au formateur :

- d'identifier les besoins et les attentes des apprenants ;
- de créer et de proposer des activités adaptées aux besoins des apprenants et à leurs profils (besoins, attentes) ;
- d'avoir une meilleure compréhension de la complexité du parcours des apprenants ;
- de favoriser la prise de conscience, chez les apprenants, de leurs capacités et de leurs connaissances. Il s'agit de développer la confiance en eux en luttant contre un sentiment d'incompétence voire d'« infériorité ».

## **Prolongement de l'activité**

Les questions posées par le formateur au cours des activités introductives permettent aux apprenants d'identifier leurs lacunes en termes de connaissances socioculturelles, d'ouverture sur leur inscription dans l'espace social de la ville et d'intégration dans la sphère professionnelle.

### **1. Production écrite**

Ils sont maintenant capables de reformuler leurs idées sous une forme synthétique en remplissant les cases du tableau de la page 10 de *Mon Livret*.

*Exemples :*

- en 2010, « je veux pouvoir » comprendre au moins 50% d'un film en français.
- en 2011, « Je veux » comprendre 75%.
- dans 3 mois, « je veux pouvoir » avoir une conversation avec mon patron dans laquelle je me sente à l'aise, au sujet de mon travail.
- cette année, « je veux » remplir un formulaire administratif seul.
- en 2011, « je veux être capable de » répondre à un appel téléphonique professionnel.

### **2. Production orale**

Exposé de quelques minutes, à la classe (ou en sous-groupes) sur leurs projets et sur leurs souhaits.

Le formateur peut imposer un thème, par exemple : « ma vie culturelle », ou laisser le choix du thème à l'apprenant.

Cette activité permet d'identifier les projets des apprenants et de faire le point sur leurs attentes dans le but de les orienter vers les cours ou les organismes les plus adaptés.

## Mes projets<sup>13</sup> : « J'apprends le français pour ma vie professionnelle »

→ *Mon Livret d'apprentissage du français*, p. 10

→ *Guide d'appropriation*, p. 9

*Mon Livret* est utilisé comme **référentiel d'un programme de formation**<sup>14</sup>

CONTEXTE	
<b>Structure</b>	SJT Paris
<b>Dispositif</b>	Cours de Français langue étrangère à destination des salariés de la Mairie de Paris
<b>Objectif général du cours</b>	Approfondissement de la langue française, écrite et orale pour se sentir plus à l'aise dans sa vie professionnelle et sécuriser son parcours.
<b>Rythme (nombre d'heures/semaine)</b>	2 séances de 3 heures/semaine
<b>Caractéristiques du public</b>	Public scolarisé dans sa langue maternelle, salarié de la Ville de Paris
<b>Nombre d'années/de mois/de semaines de cours français</b>	Entre 1 et 5 ans
<b>Nombre d'heures de formation (approximatif)</b>	Entre 60 et 1000 heures de formation (à raison de 220 heures/an pour ce genre de dispositif)
<b>Niveau CECR à l'oral</b>	De A1 à début C2 (répartis en 3 groupes de niveaux)
<b>Niveau CECR à l'écrit</b>	De A1 à fin C1 (répartis en 3 groupes de niveaux)

### Description de la pratique

Le travail de réflexion de l'équipe SJT a porté sur le thème « Préparer une série d'entretiens » et sur le lien qui peut être établi entre celui-ci et *Mon Livret*.

Chaque « préparation d'entretien » est à la fois déterminée par son contexte général d'utilisation et par la particularité du sous-thème dans laquelle elle s'inscrit.

Nous avons donc distingué 3 catégories générales définies en fonction du contexte d'utilisation de l'entretien :

- emploi – formation ;
- administration ;
- vie quotidienne.

Chaque catégorie peut être déclinée à son tour en plusieurs sous-thèmes spécifiques :

- emploi – formation : entretien d'embauche, titularisation et concours, formation professionnelle ;

<sup>13</sup> Pour ce référentiel de programme de formation, la rubrique mentionnée (« Mes projets ») n'est pas l'unique rubrique concernée.

<sup>14</sup> Scénario pédagogique réalisé par Bernadita Schleede, Juliette Plihon et Teresa Santos.

- administration : préfecture, banque, logement, Caisse d'allocations familiales (CAF), sécurité sociale ;
- vie quotidienne : santé, scolarité des enfants.

La préparation à un entretien constitue un parcours de formation à part entière au cours duquel sont abordés avec l'apprenant des objectifs ou des savoirs fondamentaux se rapportant au contexte général de l'entretien, et des objectifs ou des savoirs spécifiques au sous-thème étudié.

Nous déclinons donc plusieurs scénarios, comportant chacun un tronc commun (les savoirs fondamentaux) « complété » par des savoirs spécifiques.

Ainsi, « Préparer un entretien pour faire une demande de naturalisation » implique l'acquisition des savoirs fondamentaux de la catégorie « Administration » et d'une partie des savoirs spécifiques du sous-thème « Préfecture – Mairie ».

Il est à noter que certains scénarios ne peuvent être traités avec tous les publics : si nous reprenons notre exemple, il concerne essentiellement les apprenants de niveau avancé.

Par ailleurs, les objectifs des éléments constitutifs des scénarios (les fiches pédagogiques) varient selon le niveau des apprenants en formation. Ce dernier détermine également les savoirs fondamentaux à aborder : « Compléter un formulaire » est en principe acquis par un public avancé souhaitant faire une demande de naturalisation.

Selon le parcours de formation envisagé, il nous est apparu que *Mon Livret* peut être utilisé comme support pédagogique ou bien comme outil d'évaluation des compétences nécessaires à l'atteinte d'un objectif donné. Si l'on reprend l'exemple cité précédemment, la partie « Mes cours de français » (p. 6 de *Mon Livret*) peut ainsi servir de support pédagogique pour l'objectif « Parler de son parcours linguistique ». Quant à « Connaître la France et les symboles républicains », l'étendue des connaissances impliquées peut être évaluée à l'aide de la partie « Mes repères socioculturels : politique et citoyenneté » à la page 14 de *Mon Livret*.

## Description de la pratique « Préparer un entretien pour me régulariser »

Le public accueilli est constitué essentiellement de salariés de la Ville de Paris, contractuels ou titulaires, résidant en France depuis plusieurs années. Les parcours de formation proposés dans notre structure sont centrés sur les besoins et les attentes des apprenants, de sorte que les scénarios exploités portent sur ce qui relève des catégories :

- emploi/formation ;
- administration.

La fiche pédagogique présentée fait partie du scénario « Préparer un entretien pour me titulariser ».

Elle porte sur le savoir spécifique « Connaissance des services publics et institutions ». Elle peut s'articuler avec d'autres fiches portant sur les services fondamentaux et spécifiques du parcours de formation mentionné ci-dessus. Elle fait travailler l'ensemble des compétences de compréhension orale et écrite, d'expression orale et écrite.

Elle a donné lieu à une séance de trois heures, avec un groupe de douze personnes de niveau débutant.

Les objectifs visés sont :

- **pragmatiques** (communicatifs) :
  - savoir se repérer dans l'espace graphique ;
  - savoir exprimer ses connaissances socioculturelles sur la France ;



- donner son point de vue sur des sujets de société ;
- savoir s'exprimer au cours d'un entretien de titularisation.
- **linguistiques :**
  - révision de la conjugaison des verbes au présent ;
  - révision des règles syntaxiques de base (accords déterminants-noms/sujets-verbes).
- **culturels :**
  - évaluer / auto-évaluer les connaissances socioculturelles sur la société française selon les catégories définies par *Mon Livret*. Compléter les connaissances socioculturelles.

## Démarche adoptée

Le formateur présente les finalités de *Mon Livret* aux apprenants ; la partie de *Mon Livret* exploitée (« Mes repères socioculturels : j'écris ce que je sais sur la société française », p. 12-15), puis il distribue une photocopie des deux doubles pages.

L'activité se déroule de la façon suivante :

- **activité de repérage** de l'organisation graphique du document en grand groupe ;
- **lecture individuelle** puis collective du document avec élucidation du vocabulaire inconnu et explication des exemples donnés en exergue dans *Mon Livret*, trop complexes pour un groupe de ce niveau ;
- **activité d'expression écrite** : les apprenants complètent le document avec pour consigne d'utiliser des verbes au présent. Le formateur aide individuellement les stagiaires à structurer leurs phrases et leur pensée. Correction collective avec reprise des difficultés linguistiques récurrentes et communes. Activité de mise en commun des connaissances sur les différentes thématiques abordées dans *Mon Livret* ;
- **mise au propre** des productions écrites sur *Mon Livret* ;
- **activité d'expression orale** : simulation d'un entretien de titularisation avec l'un des stagiaires qui s'y prépare, puis avec des volontaires.

## Apports de *Mon Livret*

### 1. Pour les apprenants

Les activités proposées en lien avec les pages 12 à 15 lui permettent de :

- Prendre conscience de ses acquis culturels ;
- Se revaloriser par cette prise de conscience ;
- Compléter ses connaissances socioculturelles ;
- Exprimer son point de vue sur des sujets de société.

**Évaluation** : suite à ces différentes activités, les stagiaires pourront compléter plusieurs rubriques de *Mon Livret*, avec le formateur, chaque apprenant pourra par petits groupes, évaluer les éléments suivants :

- « Mes repères socioculturels » (*Mon Livret*, p. 12-15) : « Ce que je sais de la société française » ;
- « Mes Compétences : je prends part à une conversation » (*Mon Livret*, p. 22-23) : je peux demander l'avis de quelqu'un ou donner mon avis en le justifiant. Niveau A2 ;

- « Mes savoirs grammaticaux » (*Mon Livret*, p. 40-41) :
  - niveau A1 : Les accords de base, la conjugaison des verbes au présent, la phrase simple ;
  - niveau A2 : *Savoir* au présent.

## **2. Pour le formateur**

- évaluer les connaissances socioculturelles des apprenants
- favoriser l'expression de leurs points de vue

## **Prolongement de l'activité**

Approfondissement des thématiques difficiles pour les apprenants (politique, administration etc.).

## Mes compétences : « Connaître son quartier »

- *Mon Livret d'apprentissage du français* :
- « Je peux demander des renseignements sur des horaires », p. 22
  - « Repérage dans l'espace graphique », p. 36
- *Guide d'appropriation*, p. 11-14

*Mon Livret* est utilisé comme **référentiel d'un programme de formation**<sup>15</sup>

CONTEXTE	
<b>Structure</b>	Centre Alpha Choisy, Paris
<b>Dispositif</b>	Ateliers de savoirs sociolinguistiques (ASL)
<b>Objectif général du cours</b>	Acquérir des compétences en français pour devenir autonome dans différentes situations de ma vie quotidienne, culturelle ou professionnelle
<b>Rythme (nombre d'heures/semaine)</b>	6h
<b>Caractéristiques du public</b>	Public non francophone, scolarisé de façon significative
<b>Nombre d'années/de mois/de semaines de cours français</b>	Pour la majorité du groupe, en 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> année d'apprentissage du français
<b>Niveau CECR à l'oral</b>	A1
<b>Niveau CECR à l'écrit</b>	A1
<b>Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i></b>	1 mois
<b>Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours</b>	Après 1 mois de cours

### Description de la pratique

*Mon Livret* intervient à deux étapes de l'atelier sociolinguistique.

#### 1. En amont des séances de formation

*Mon Livret* liste des compétences organisées par niveaux. Chaque item de notre tableau « Raconter son histoire » devient donc un objectif général pour lequel on peut regrouper des compétences évaluées à différents endroits dans le livret.

**Chaque compétence évaluée dans le livret devient un objectif de travail** pour lequel le formateur prévoit un nombre x de séances, en fonction du niveau du groupe et de la durée de chaque séance.

#### 2. En aval des séances de formation autour du même objectif

<sup>15</sup> Scénario pédagogique réalisé par Christine Vilkitski (Centre Alpha Choisy).

À l'issue des x séances prévues par le formateur, **une ou plusieurs compétences ont été travaillées et peuvent donc être évaluées** à la fois par l'apprenant et par le formateur à l'aide de *Mon Livret*.

## Démarche adoptée pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> séances

### 1<sup>re</sup> séance

**Objectif général** : connaître son quartier.

**Objectif intermédiaire** : connaître les rues de son quartier.

**Durée de la 1<sup>re</sup> séance** : 1h30.

**Matériel pédagogique** : Photos de rues, avenues, carrefours, plaques de rues<sup>16</sup>, appareil photo numérique ou photos des rues du quartier, plan du quartier avec zoom sur les rues environnantes.

#### 1. Déroulement de la séance

- **Mise en route de la séance** en demandant à chacun de dire où il habite :
  - Exemple : à Paris, en banlieue, dans quel quartier, dans quelle rue, comment est la rue.
- **Observation des photos**, qui ne sont pas celles du quartier :
  - on décrit ;
  - on commente ;
  - on compare (« cette rue est plus grande que celle-là », « il y a beaucoup de monde », « il y a des arbres », « il y a plus de commerces dans cette rue ») ;
  - On observe les plaques des rues : couleur, signification des noms.
- **Introduction du vocabulaire nouveau** :
  - Exemple : avenue, boulevard, carrefour, trottoirs, piétons, passage piéton, panneaux, à côté de, à droite, à gauche, en face, traverser.
- **Le formateur envoie le groupe** (en sous-groupes) **faire des photos** (ou des dessins) dans le quartier avec la consigne de photographier en priorité les plaques et les carrefours. Attention à ne pas photographier les piétons.

#### 2. Autres possibilités :

- observer des photos prises dans le quartier.
- consulter les sites internet comme :
  - intranet de la ville, l'application *Visio city*<sup>17</sup>, qui permet de visualiser les rues de Paris rues par rues, numéros par numéros
  - le site internet des Pages jaunes<sup>18</sup>

#### 3. De retour en grand groupe, observer le plan du quartier projeté au tableau. On peut :

- Demander à chacun de visualiser l'itinéraire emprunté et d'oraliser l'itinéraire en insistant sur la prononciation des noms des rues ;

OU

---

<sup>16</sup> Voir Méthode ICI, Clé internationale

<sup>17</sup> <<http://dltikiosk.dlti.mdp/>>

<sup>18</sup> <<http://www.pagesjaunes.fr/villeendirect/photo/AfficherPageAccueilPhotosVilles.do>>

- Faire observer le plan du quartier sur lequel quelques noms de rues ont été effacés et demander à chacun de venir indiquer sur le plan l'itinéraire emprunté en citant de mémoire les noms de rues.

## 2<sup>e</sup> séance

**Objectif général et intermédiaire** : connaître les rues de son quartier.

**Durée de la 2<sup>e</sup> séance** : 1h30.

**Matériel pédagogique** : plans du quartier avec liste des rues par ordre alphabétique (guide de l'arrondissement disponible en mairie ou annuaires), photos prises lors de la dernière séance imprimées en différents formats, feuilles A3, ciseaux, colle.

### 1. Déroulement de la séance

- **Faire passer les photos** prises lors de la 1<sup>ère</sup> séance et laisser un temps libre pour d'éventuels commentaires puis distribuer les plans avec les noms des rues.
- **Faire repérer** les rues photographiées sur le plan puis, demander de repérer sur le plan une petite rue éloignée du quartier.
- Si des personnes ont eu recours d'elles-mêmes à la liste alphabétique et ont retrouvé la rue grâce au repère orthonormé (par exemple rue Victor Hugo B6), leur **demandeur d'expliquer** la méthode aux autres.

Constitution de groupes de deux ou trois, en équilibrant les groupes (une personne autonome avec la lecture du plan avec deux ou trois non autonomes).

### 2. Activités sur le classement alphabétique

Comment sont classées les rues ?

- quand il y a un seul nom (ex : Boulevard Masséna) ?
- quand il y a prénom + nom (ex : rue Eugène Oudiné) ?
- quand il y a des nombres (ex : avenue du 8 mai 1945) ?
- quand il y a plusieurs noms (ex : place du Général de Gaulle) ?
- quand il y a un nom composé ?

### 3. Activités de mise en pratique

*Repérage* : les carrés sur le plan et le fonctionnement du tableau à double entrée.

Un groupe donne le nom d'une rue et les autres groupes doivent donner les coordonnées de la case du plan.

### 4. Pour finir

Regrouper les photos prises par chaque groupe et les coller sur les grandes feuilles en respectant le plan.

Dessiner les rues manquantes, les bâtiments importants du quartier, la station de métro.

## Apports de Mon Livret

Les apprenants pourront remplir les lignes de *Mon Livret* correspondant aux compétences travaillées (seul ou avec l'aide du formateur) :

- p. 36 de *Mon Livret* : « je me repère dans un tableau à double entrée » ;

- p. 36 de *Mon Livret* : « je sais trouver une rue sur un plan ».

### **Prolongement de l'activité**

On peut utiliser le plan réalisé sur plusieurs séances et la compléter au fur et à mesure, avec des panneaux, les transports en commun ou des lieux publics.

## Mes compétences

→ *Mon Livret d'apprentissage du français*, p. 16-35

→ *Guide d'appropriation*, p. 11-14

*Mon Livret* est utilisé comme **support d'un scénario pédagogique**<sup>19</sup>

CONTEXTE	
<b>Structure</b>	AEFTI de Paris
<b>Dispositif</b>	Cours d'alphabétisation et de post-alphabétisation pour les salarié(e)s de la Mairie de Paris
<b>Objectif général du cours</b>	Approfondissement de la langue écrite
<b>Rythme (nombre d'heures/semaine)</b>	7 heures par semaine (2 x 3 demi-heures) (Environ 220 heures par an)
<b>Caractéristiques du public</b>	Public non ou très peu scolarisé dans sa langue maternelle ou son pays d'origine, mais alphabétisé en France Public vivant et travaillant en France depuis longtemps (ou presque toujours)
<b>Nombre d'années/de mois/de semaines de cours français</b>	Entre 3 et 5 ans
<b>Niveau CECR à l'oral</b>	B1/B2
<b>Niveau CECR à l'écrit</b>	A1/A2*
<b>Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i></b>	Entre 500 et 1500 heures environ
<b>Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours</b>	<i>Mon Livret</i> = outil d'évaluation initiale, intermédiaire et/ou finale

Le public en alphabétisation ou en post-alphabétisation a de nombreuses compétences à l'oral ; néanmoins de mauvaises habitudes peuvent être un frein à une communication « harmonieuse ». Il est important que les apprenants apprennent à reconnaître leurs erreurs et à les corriger.

Avec ce public, inséré professionnellement, relevant de l'alphabétisation (post-alphabétisation) ou de la lutte contre l'illettrisme (certaines personnes sont nées en France et ont été scolarisées en France), la division en niveaux de langue n'est pas toujours pertinente. Celle proposée par *Mon Livret*, en niveaux de compétences (dissociées) l'est davantage, puisque l'apprenant peut avoir des compétences acquises dans les différents niveaux proposés.

Il faut donc amener les apprenants à ne pas se figer dans un niveau et à ne pas parcourir avec le formateur, de façon linéaire, toutes les compétences proposées dans la rubrique et il faut s'interroger sur les acquis réels de chaque apprenant, quel que soit le niveau du Cadre européen commun de références pour les langues (CECR). La « fragmentation » du CECR alourdit la tâche mais permet une démarche évolutive, du plus simple au plus complexe, et apporte un rythme à la séquence.

<sup>19</sup> Scénario pédagogique réalisé par Catherine Miclet (AEFTI).

## Comment mettre en œuvre une démarche d'auto-évaluation ?

### 1. Définition de l'objectif pédagogique

- Comprendre une tâche à effectuer.
- Déterminer avec son formateur ses compétences et des connaissances.
- S'évaluer pour se situer dans son parcours de formation.

Remarque : S'évaluer n'est pas un exercice facile. Il demande une connaissance effective des compétences et une rigueur objective quant à ses propres aptitudes. L'autosatisfaction ou l'auto-dévalorisation peuvent fausser l'évaluation.

### 2. Mise en pratique

Travail collectif sur la prise de conscience des acquis et des capacités (intermédiaires) à développer pour atteindre et maîtriser telle ou telle compétence, à tel ou tel niveau, dans telle ou telle situation.

Pour chaque compétence, plutôt que de répondre simplement par oui ou par non (acquis, non acquis), le stagiaire doit aussi s'interroger sur les savoirs à acquérir pour maîtriser cette compétence, grâce au formateur qui lui posera les bonnes questions.

Quelques exemples :

#### **« Je sais épeler mon nom, mon prénom »**

Le stagiaire doit :

- connaître l'alphabet ;
- comprendre l'importance d'une bonne orthographe de l'identité ;
- Etre capable d'épeler son nom (ex : « C » comme carotte).

#### **« Je peux demander des informations par téléphone »**

Le stagiaire doit :

- s'assurer d'être en présence du bon interlocuteur ;
- être équipé pour noter les informations ;
- comprendre les réponses et le cas échéant comprendre l'importance de « faire répéter » ;
- savoir comment on demande de répéter poliment ;
- savoir reformuler pour être sûr d'une bonne compréhension ;
- savoir utiliser des expressions de type « Pourriez-vous », « Je voudrais », « J'aimerais ».

#### **« Je sais entamer la discussion, entretenir le débat, aborder de nouveaux thèmes »**

Le stagiaire doit :

- s'assurer que ce soit le lieu, le moment, le bon interlocuteur pour dire telle ou telle chose, défendre telle ou telle idée ;
- connaître les locutions interjectives du type : « Au fait ! », « A propos », « En parlant de ça » ;
- savoir comment (avec quels mots), questionner, répondre, interrompre ou faire préciser.



## **« Je peux expliquer simplement mon état de santé, physique ou psychologique »**

Le stagiaire doit :

- connaître le vocabulaire du corps et des émotions ;
- utiliser les diverses négations marqueuses de temps ;
- utiliser les passés pour exprimer l'origine de l'état de santé actuel ou sa durée.

## **« Je peux parler de mes projets et de mes intentions »**

Le stagiaire doit :

- exprimer un souhait ;
- savoir utiliser les futurs (simple et proche) ;
- connaître les expressions de la temporalité (demain, l'année prochaine ou bientôt)
- connaître certains connecteurs logiques comme d'abord, en premier, puis, pour finir etc.

L'évaluation des compétences de l'apprenant est un élément incontournable dans un processus d'apprentissage. Le questionnement, la réflexion qu'il va faire grâce à *Mon Livret* sur ses compétences acquises et celles qu'il a à développer, va lui permettre d'évaluer ses acquis dans chacun des dispositifs de formation où il aura été intégré, de baliser son parcours de formation, d'évaluer ses compétences dans diverses situations et de mesurer la distance qui le sépare de l'objectif qu'il s'est fixé.

## **Apports de Mon Livret**

### **1. Lors de l'évaluation initiale**

*Pour le formateur et pour les apprenants*

Dans les centres de formation, un diagnostic des apprenants est effectué (par le centre lui-même ou par des organismes diagnostiqueurs, comme l'IPTR). Les apprenants sont ensuite répartis dans des groupes de niveaux pour lesquels les formateurs ont défini des objectifs pédagogiques larges. Néanmoins, des disparités subsistent dans les niveaux de compétences des apprenants.

Il est donc important pour l'enseignant d'affiner la connaissance des compétences de chacun et pour les apprenants de se questionner sur ce qu'ils savent faire et dans quelle(s) situation(s).

Ainsi, le formateur peut réorienter ses objectifs pour le groupe et chaque apprenant peut mieux prendre conscience de son parcours d'apprentissage.

### **2. Lors de l'évaluation intermédiaire**

*Pour les apprenants*

*Mon Livret* permet une meilleure appropriation de son parcours individuel d'apprentissage. En effet, une reconnaissance objective de ses compétences, de ses lacunes (par rapport à l'objectif visé) peut déclencher un « électrochoc » qui permet un retour du dynamisme et de la motivation nécessaires à l'évolution personnelle.

Cette étape « de conscientisation » est essentielle en formation : cette prise de conscience « Je sais que je ne sais rien » est déjà un savoir (maïeutique socratique). Cet « électrochoc » fait progresser l'apprenant (et l'être humain en général) de façon spectaculaire. Cette prise

de conscience laisse la possibilité à l'apprenant de se ressaisir, si besoin est, avant la fin de sa formation, pour mieux progresser.

*Pour le formateur*

*Mon Livret* permet de valider (ou d'invalidier) les choix pédagogiques, le rythme d'enseignement initialement prévus et d'orienter (ou de réorienter) ceux-ci.

*Mon Livret* permet une continuité dans la (re)connaissance des compétences acquises des apprenants et donne ainsi la possibilité d'organiser des activités de révision ou d'approfondissement.

### **3. Lors de l'évaluation finale**

*Pour le formateur*

À la fin d'une étape d'un parcours de formation, faire le bilan est essentiel.

*Mon Livret* permet au formateur de proposer à l'apprenant une suite à son apprentissage : soit la continuité d'un même type de formation, soit l'orientation vers un apprentissage spécifique (l'atelier de communication orale, l'atelier d'écriture ou la remise à niveau).

*Pour les apprenants*

Les apprenants sortent du dispositif, forts de leurs compétences et de leurs connaissances, qu'ils reconnaissent eux-mêmes, et sont aptes à poursuivre leur formation dans un nouveau dispositif.

## Cadre européen commun de références pour les langues (CECR)

<b>A1.1</b>	<b>UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE</b>	<b>«INTRODUCTIF»</b>
<p>Peut comprendre quelques expressions familières et quotidiennes utilisées dans des situations de communication très récurrentes visant à satisfaire certains besoins concrets de la vie sociale.</p> <p>Peut répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité, son âge, son état civil, sa profession, son lieu d'habitation, et, éventuellement, poser lui-même des questions de ce type à quelqu'un de non totalement inconnu ou dans une interaction prévisible.</p> <p>Peut participer partiellement à une interaction ordinaire au moyen d'énoncés simples (centrés sur un ou deux mots), en ayant aussi recours à sa langue première ou à d'autres langues acquises, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif et bienveillant.</p>		
<b>A1</b>	<b>UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE</b>	<b>«DÉCOUVERTE»</b>
<p>Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes, ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets.</p> <p>Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant, par exemple sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. et peut répondre au même type de questions.</p> <p>Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.</p>		
<b>A2</b>	<b>UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE</b>	<b>«INTERMÉDIAIRE»</b>
<p>Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail).</p> <p>Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.</p> <p>Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.</p>		
<b>B1</b>	<b>UTILISATEUR INDÉPENDANT</b>	<b>«SEUL»</b>
<p>Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé.</p> <p>Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.</p> <p>Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.</p> <p>Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.</p>		
<b>B2</b>	<b>UTILISATEUR INDÉPENDANT</b>	<b>«AVANCÉ»</b>
<p>Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.</p> <p>Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre.</p> <p>Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.</p>		
<b>C1</b>	<b>UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ</b>	<b>«AUTONOME»</b>
<p>Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites.</p> <p>Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots.</p> <p>Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique.</p> <p>Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.</p>		
<b>C2</b>	<b>UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ</b>	<b>«MAÎTRISE»</b>
<p>Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend.</p> <p>Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente.</p> <p>Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise.</p> <p>Peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.</p>		